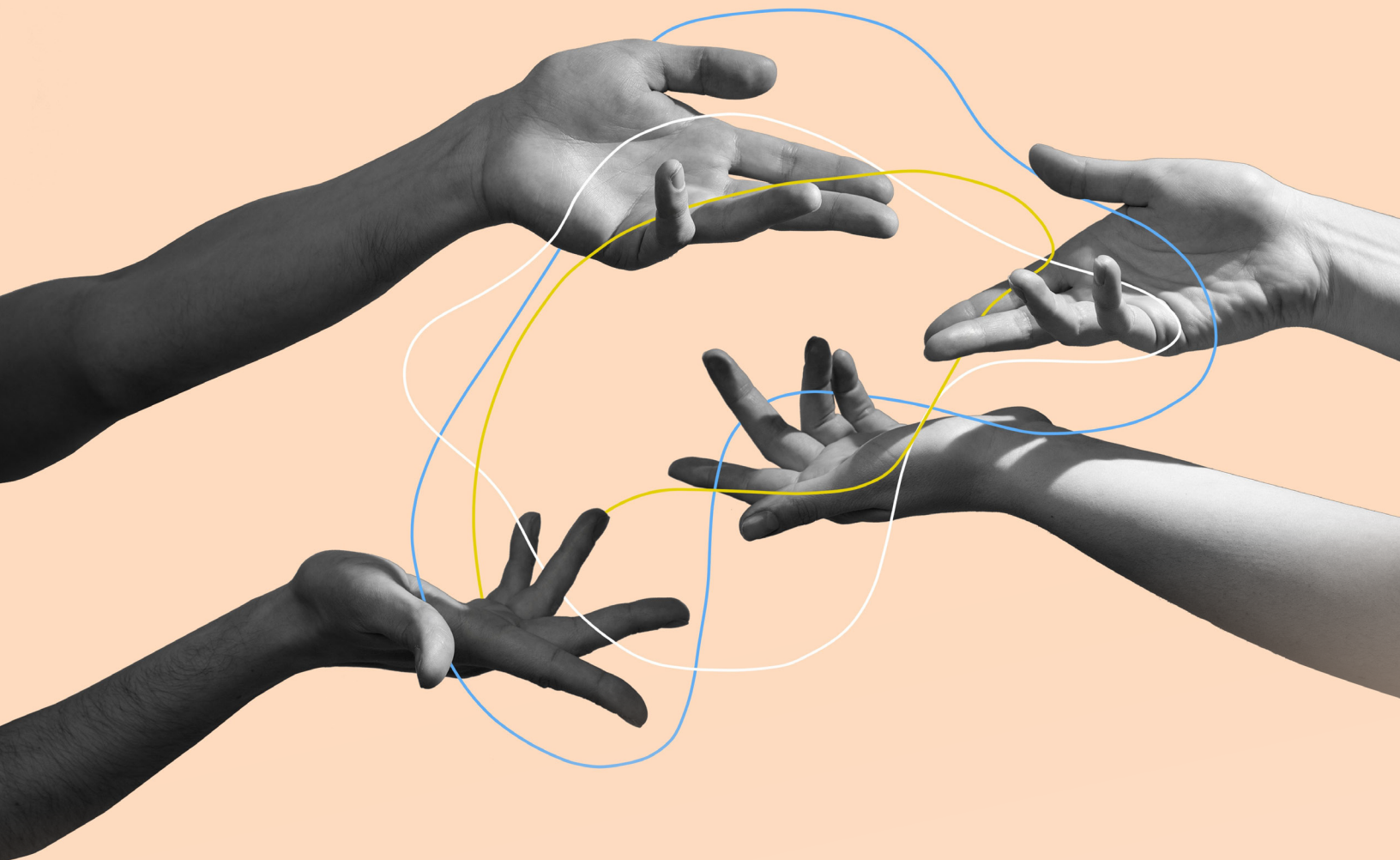




# Bâtissons *l'avenir*



Barreau de  
**Montréal**

Rapport annuel

**2023/24**

# Sommaire

## LE BARREAU

1

Mission, valeur et plan stratégique

2

Conseil et comités du Conseil

3

Rapport de la bâtonnière

10

Rapport de la directrice générale

12

Soutien à la communauté juridique

14

Équipe

15

## LA PROFESSION

16

Comités • Activités • Services

## LE PUBLIC

48

Activités • Concours • Services

## PRIX ET DISTINCTIONS

58

*Afin de faciliter la lecture du présent rapport, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.*

**174 ans**  
*d'histoire  
et d'expertise*

Plus de  
**16 700**  
avocats

## Le Barreau de Montréal

est l'un des plus grands barreaux  
du monde et le deuxième barreau  
francophone en importance.

Il fait figure de proue dans la recherche  
de l'excellence en matière d'éthique,  
de diversité et de compétence.



## Mission

Veiller à la protection  
du public tout en soutenant  
les membres de la section dans  
l'exercice de la profession.

## Vision

être un leader incontournable pour  
protéger le public, promouvoir l'accès  
à la justice, outiller les avocats de Montréal  
et alimenter la réflexion de la société  
sur les divers enjeux juridiques.

## Valeurs

### Leadership

Le Barreau de Montréal exerce un  
leadership rassembleur au sein de la  
société et des milieux professionnels,  
sociocommunautaires et d'affaires.

### Diversité

Le Barreau de Montréal tire sa force  
de la diversité de ses membres - tant  
personnelle que professionnelle -  
et en assure la promotion.

### Excellence

Le Barreau de Montréal maintient  
des normes d'excellence dans  
toutes ses actions.

## Plan stratégique 2022-2025

### Objectifs et stratégie

- › Recentrer la mission de protection du public au cœur de toutes les activités et mieux la communiquer
- › Développer et adopter des positions publiques dans un esprit de protection du public
- › Investir dans les ressources humaines salariées afin de demeurer un employeur attractif
- › Améliorer la gouvernance





# Membres du Conseil

2022/23



## De gauche à droite :

M<sup>e</sup> Tamara Davis, directrice générale (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022), M<sup>e</sup> Indragandhi Balassoupramaniane, conseillère, M<sup>e</sup> Patrycja Nowakowska, représentant le Jeune Barreau de Montréal, M<sup>e</sup> Mathieu Jacques, secrétaire, M<sup>e</sup> Brigitte Garceau (jusqu'en novembre 2022), conseillère, M<sup>e</sup> David Ettedgui, premier conseiller, M<sup>e</sup> Stephanie Lisa Roberts, conseillère, Madame la bâtonnière Julie Mousseau, M<sup>e</sup> Valérie Assouline, conseillère, M<sup>e</sup> Alice Popovici, trésorière, M<sup>e</sup> Mélanie Dugré (jusqu'au 18 août 2022), conseillère, M<sup>me</sup> Gislaine Dufault, PRP, directrice générale (jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022) et M<sup>e</sup> Caroline Larouche, conseillère.

## Absents de la photo :

M<sup>e</sup> Véronique Collard, conseillère (en remplacement de M<sup>e</sup> Garceau), M<sup>e</sup> Vanessa O'Connell-Chretien, conseillère (en remplacement de M<sup>e</sup> Dugré), l'honorable Chantale Massé (jusqu'à sa nomination à la magistrature), conseillère et M<sup>e</sup> Jonathan Pierre-Étienne, conseiller, M<sup>e</sup> Pascale Vigneau, conseillère (en remplacement de l'honorable Massé).

## Comité du Conseil

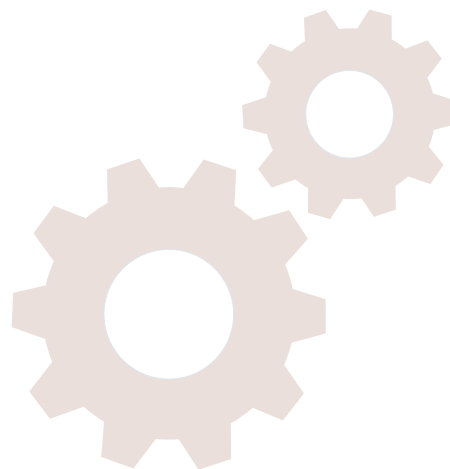
### GOVERNANCE

Créé en 2022-2023, le comité de gouvernance du Conseil d'administration découle des objectifs stratégiques du Barreau de Montréal d'améliorer sa gouvernance. Le mandat du comité est notamment de proposer des recommandations en vue de l'adoption et de l'application de règles de gouvernance qui respectent les obligations légales et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Le comité assiste le Conseil en lien avec les suivis de l'audit de gouvernance effectué en 2022. Il veille à réviser les politiques du Conseil en vigueur et à en proposer de nouvelles. Il présente, de temps à autre, des modifications au règlement général. Il propose aussi la composition des comités du Conseil et mène le processus de son autoévaluation.

Les principaux travaux sur lesquels les membres du comité se sont penchés cette année furent l'inventaire des politiques existantes en gouvernance et celles dont l'organisation souhaite se doter. Le tout a mené à la création et à l'adoption d'un premier profil de compétence pour le bâtonnier, ainsi qu'une matrice de compétence pour le Conseil. De plus, le comité a revu et proposé des ajustements au Guide des élections pour notamment définir davantage le rôle et les responsabilités du bâtonnier, du premier conseiller, du trésorier, du secrétaire et des conseillers, en plus d'inclure un calendrier des séances du Conseil et de ses comités.

Le comité a également recommandé au Conseil l'adoption de la table des matières d'une politique de gouvernance pour le Barreau de Montréal, qui sera rédigée au courant de la prochaine année avec les modifications concordantes au règlement général. Le comité travaillera également à la création d'un formulaire d'autoévaluation pour le Conseil et d'une politique sur la création et le maintien des comités permanents au Barreau de Montréal.



## MEMBRES

M<sup>es</sup> David Ettedgui et Caroline Larouche, *coprésidents*

M<sup>es</sup> Christiane Brizard (membre externe), Mathieu Jacques et Julie Mousseau.

Coordination : M<sup>e</sup> Tamara Davis

## Comité du Conseil

### POSITIONNEMENT

Créé lors de l'exercice 2022-2023, le comité de positionnement a pour principal mandat d'accompagner et de conseiller le Conseil et la permanence du Barreau de Montréal en vue de l'adoption de positions publiques sur des dossiers affectant la protection du public, ses membres ainsi que l'administration et l'accès à la justice de la section.

Les principaux travaux sur lesquels les membres du comité se sont penchés cette année furent l'analyse des sorties publiques passées, des opportunités et enjeux juridiques propres à Montréal. Le tout a ultimement mené à la création d'une première ébauche de politique de positionnement. Elle se divise en neuf parties distinctes :

1. Contexte
2. Définition des termes clés
3. Objectifs
4. Rôles et responsabilités
5. Critères et principes directeurs
6. Mise en œuvre
7. Protection des renseignements personnels
8. Entrée en vigueur et mise à jour
9. Annexe (porte-paroles, sujets et récurrences de positionnement, procédure)

Une fois complétée et entérinée, cette politique guidera l'ensemble des sorties publiques du Barreau de Montréal afin d'assurer des prises de position cohérentes et centrées sur les enjeux qui concernent les Montréalais.

Pour les années à venir, le comité aura également comme tâche de développer d'autres documents de référence, dont une politique éditoriale, une politique sur les normes graphiques ainsi qu'une politique de commandites et de partenariats.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Julie Mousseau, présidente,

l'honorable Mélanie Dugré (jusqu'à sa nomination à la Magistrature) et M<sup>es</sup> David Ettedgui, Marie-Ève Lachapelle, Jonathan Pierre-Étienne, Stéphanie Lisa Roberts (depuis décembre 2023) et Tamara Davis.

Coordination : M<sup>mes</sup> Valériane Boschetti-Dumont (depuis janvier 2023) et Alexandra Thompson.

## Comité du Conseil

### FINANCES ET AUDITS

Créé en 2022-2023, le comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration découle des objectifs stratégiques du Barreau de Montréal d'améliorer sa gouvernance. Le mandat du comité est notamment de proposer des recommandations en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de politiques en lien avec les finances de l'organisation. Il est chargé de la surveillance et de la gestion des finances ainsi que du contrôle et de la gestion des risques et des activités d'audit externe, ce en vue du respect de la mission de l'organisation dans son ensemble.

Le comité a aussi notamment comme mandat de réviser et de proposer des changements à la politique de placements, à la politique d'attribution des subventions, à l'allocation et aux frais de représentation du bâtonnier, du premier conseiller et du bâtonnier sortant et des employés. Il propose également les signataires pour les différents comptes de l'organisation et des avenues pour gérer les surplus et les déficits budgétaires pour chaque année, en plus de présenter des modifications au Conseil sur la cotisation des membres. Il revoit par ailleurs les états financiers annuels et mensuels du Barreau de Montréal et fournit les documents et les informations nécessaires à l'auditeur. Enfin, le comité recommande au Conseil la nomination ou le remplacement de l'auditeur indépendant.

Les principaux travaux sur lesquels les membres du comité se sont penchés cette année furent l'inventaire des politiques existantes et de celles dont l'organisation souhaite se doter. Le tout a mené à la mise à jour de la politique de placement et de la politique d'approbation des dépenses. Le comité a aussi recommandé un audit des TI de l'organisation (site Web et serveur) ainsi que l'adoption d'une politique sur le remplacement des équipements informatiques des employés.

Au cours des prochains mois, le comité travaillera à proposer une consolidation de l'administration des finances du Barreau de Montréal.



### MEMBRES

M<sup>e</sup> Alice Popovici, *présidente*,

M<sup>es</sup> Véronique Collard, Brigitte Garceau (jusqu'au 25 octobre 2022), Antoine Lamarre (membre externe), Chantal Massé (jusqu'au 28 octobre 2022), Jonathan Pierre-Étienne et Pascale Vigneau.

Coordination : M<sup>e</sup> Tamara Davis



### RESSOURCES HUMAINES

Créé en 2022-2023, le comité des ressources humaines du Conseil d'administration découle des objectifs stratégiques du Barreau de Montréal d'améliorer sa gouvernance. Le mandat du comité est notamment d'accompagner et de conseiller le Conseil en vue d'assurer une gestion des ressources humaines efficace et mobilisatrice. Il assiste le Conseil en ce qui a trait aux principes et aux politiques liées notamment à l'embauche, à l'évaluation, à la rémunération et à la planification de la relève de la direction générale et des postes de direction. Il veille également à procéder annuellement à l'appréciation de la contribution et de l'atteinte des objectifs du directeur général, à en recommander l'approbation au Conseil et à assurer la mise en place de politiques en matière de ressources humaines afin de s'assurer d'attirer, de motiver et de retenir le personnel de qualité nécessaire pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Les principaux travaux sur lesquels les membres du comité se sont penchés cette année furent l'inventaire des politiques existantes en ressources humaines et de celles dont l'organisation souhaite se doter pour l'ensemble de ses employés. Le tout a ultimement mené à la création d'une première ébauche de politique de télétravail. Une fois complétée et entérinée, cette politique s'ajoutera au manuel des employés du Barreau de Montréal.

Le comité a également recommandé de confier un mandat à l'externe pour évaluer les conditions de travail de ses gestionnaires.

Pour les années à venir, le comité travaillera sur la création d'une politique de développement des employés qui comprendra un plan de relève.



### MEMBRES

M<sup>e</sup> Indragandhi Balassoupramaniane, *présidente*,  
M<sup>es</sup> Valérie Assouline (jusqu'en août 2022), Caroline Jodoin (membre externe), Patrycja Nowakowska,  
Vanessa O'Connell-Chrétien et Stéphanie Lisa Roberts.  
Coordination : M<sup>e</sup> Nancy Brouillette

# Le Barreau de Montréal en chiffres\*

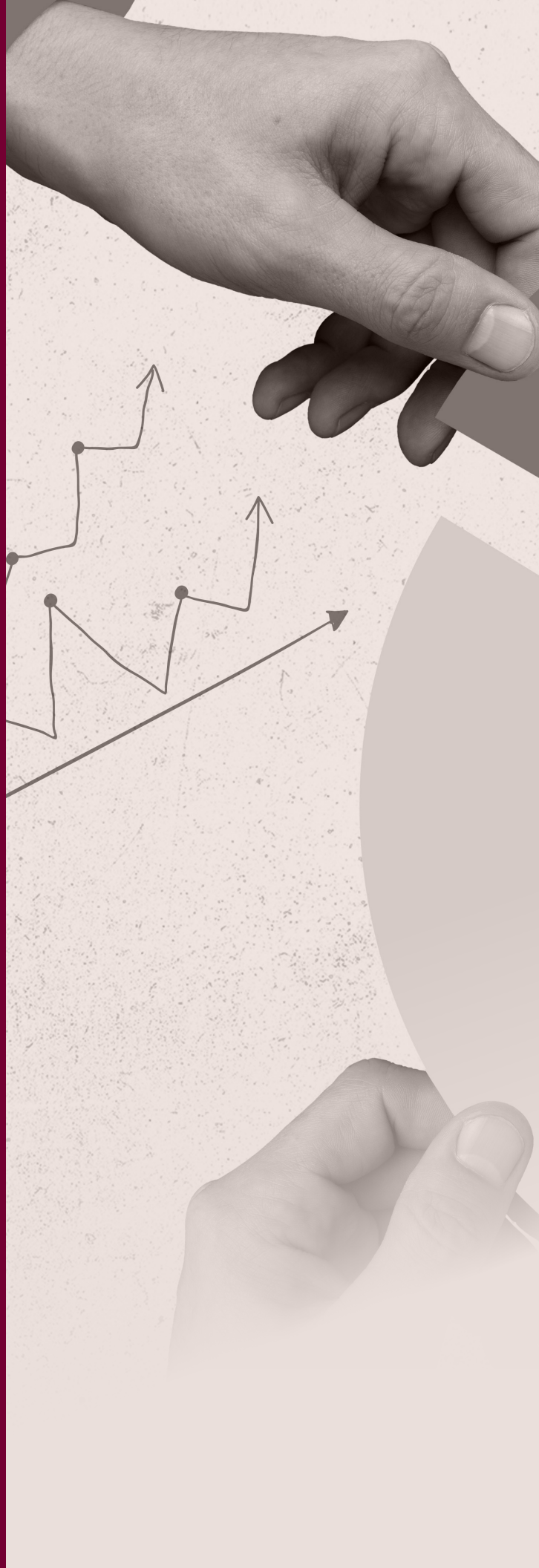
*Près de...*

**30** comités

**80** réunions

**700** bénévoles

\*Statistiques en date du 31 mars 2023





**11**  
activités de  
formation



**16 h 30**  
de formation



**1 400**  
participants

**16 718**  
membres

54,7%



**9 149**  
avocates

45,3%



**7 569**  
avocats



**34,56%** **5 778 avocats**  
admis depuis 10 ans et moins

*Près de*  
**700** avocats  
assermentés

+

*Près de*  
**40** cérémonies  
d'assermentation



# Rapport de la bâtonnière



Chères et chers membres,

Voici déjà venu le temps de vous dire au revoir. L'année a filé si vite, probablement grâce aux quelque 170 rencontres et activités de tout genre auxquelles j'ai participé. J'ai adoré chacun des moments de cette dernière année. C'est donc avec un mélange de fierté et de mélancolie que je vous écris aujourd'hui pour souligner la fin de mon bâtonnat. Je me sens privilégiée d'avoir occupé le poste de Bâtonnière. Je tiens à remercier l'ensemble de mes confrères et consœurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

L'année a été riche en événements et en expériences inoubliables. J'ai eu l'occasion de sortir de ma zone de confort, parfois de prendre des risques, de prendre des décisions plus difficiles, et, je l'espère, de grandir, tant comme personne que comme avocate. J'ai également eu l'opportunité de rencontrer des personnes exceptionnelles, des avocats de toutes les spécialités, des juges, des élus, des bénévoles dévoués et engagés. Encore une fois, j'ai été émerveillée par la richesse de notre profession ainsi que par l'engagement et la passion de celles et ceux qui la composent.

Je serais restée plus longtemps pour continuer les projets, mais je pars heureuse – heureuse du travail accompli. Au début de mon mandat, j'ai choisi le thème « Bâtissons l'avenir », soit une invitation à regarder vers l'avenir avec optimisme et à bâtir sur nos valeurs organisationnelles : la diversité, le leadership et l'excellence. À l'image de mon thème, j'ai réellement eu l'impression que c'est ce que nous avons fait chaque jour. Cela impliquait d'investir dans

des projets innovants et durables pour répondre à la planification stratégique débutée en 2022.

Et puisque le temps est venu de tourner la page, il est également le temps de vous souligner quelques points saillants de mon mandat.

## Mise en vigueur de la planification stratégique

Cette année a été celle de l'amorce de la transformation de la gouvernance. Auparavant, nous avions peaufiné notre planification; cette année, le train s'est mis en marche.

Délaissant nos vieilles façons de faire, nous sommes entrés dans l'ère 2.0 par la création de comités statutaires, soit un comité des ressources humaines et un comité des finances et de l'audit, qui se sont ajoutés aux comités de gouvernance et de positionnement déjà en place. Cela a entre autres permis de continuer à actualiser nos façons de faire. Chaque membre du conseil d'administration a été invité à siéger sur un de ces comités et chaque comité s'est adjoint un avocat externe, spécialisé dans le mandat du comité.

Les comités du Conseil ont travaillé avec ardeur. Cela a permis de revoir et de créer de nombreuses politiques, mais aussi de créer un Profil de compétence de bâtonnier et une matrice de compétence des administrateurs.

Aussi, nous nous étions donné comme mandat de développer et d'adopter une politique de positionnement publique, justifiée par les missions du Barreau de Montréal, notamment la protection du public et de ses membres, ainsi que la volonté de peser dans l'administration et dans l'accès à la justice sur l'île de Montréal. Nous souhaitons renforcer notre position de leader dans la communauté et exprimer haut et fort le point de vue montréalais en défendant les valeurs qui nous unissent et qui nous sont chères. C'est dans cet esprit que le Conseil a travaillé à la mise à jour de sa politique visant à encadrer les interventions du Barreau de Montréal. D'ailleurs, un nouveau pas a été fait dans cette direction en mai dernier, alors que nous exprimions dans la sphère médiatique nos préoccupations quant au projet de loi 96 et ses impacts sur l'accessibilité à la justice. Je peux affirmer aujourd'hui que, bien qu'il ne soit pas clos, ce dossier est sur la bonne voie pour asseoir solidement les bases de notre visibilité et faire connaître notre point de vue, lorsque cela s'avère nécessaire pour les Montréalais.

Finalement, l'introduction de rencontres régulières avec le Barreau du Québec a permis de mieux connaître et comprendre les enjeux rencontrés de part et d'autre.



## Grands entretiens

Les nouveaux *Grands entretiens de la bâtonnière*, que je souhaite pérennes, ont consisté en une série de discussions sous forme de dîners-entrevue avec des avocates et des juges. Réfléchis avec cœur et ambition, ces grands entretiens ont été l'occasion de donner la parole à de grandes dames qui, par leur parcours et par leur vision, ont façonné à leur manière l'écosystème judiciaire montréalais.

J'ai eu le bonheur d'interviewer M<sup>e</sup> Véronique Hivon, M<sup>e</sup> Patricia Gauthier, les honorables juges Manon Savard et Marie-Anne Paquette ainsi que la bâtonnière du Québec, M<sup>e</sup> Catherine Claveau.

Je suis heureuse d'avoir pu mettre en lumière le parcours, les idées et les idéaux de ces femmes. Je souhaite que ceux qui y ont assisté se soient laissés inspirer et qu'ils retiennent l'importance de la persévérance, de la curiosité intellectuelle, du travail d'équipe, de la confiance en soi et de la résilience.

### La pratique illégale du droit, un sujet qui demeure d'actualité

Il entre également dans la mission du Barreau de Montréal de prendre les mesures nécessaires pour que les non-avocats ne posent pas d'actes réservés aux avocats. Le Barreau de Montréal tire une grande fierté du travail effectué en ce sens. Afin de mieux s'acquitter de sa tâche, le Barreau a créé un poste d'enquêteur. En plus des enquêtes, cette avocate a le mandat d'identifier des pistes de solutions pour prévenir et réprimer l'exercice illégal et l'usurpation du titre, tel qu'opter pour des alternatives novatrices à la judiciarisation et aller à la rencontre du public et des communautés vulnérables pour mieux les informer et les sensibiliser.

### Service d'avocats de garde (SAGE)

J'ai donné le mandat qu'on voit à la réouverture du SAGE, dont l'objectif premier est d'aider les justiciables qui se représentent eux-mêmes en matière familiale. Le recrutement des bénévoles est en cours et les retours sont très positifs. L'engouement créé par l'annonce de la réouverture de ce service au public dans les semaines à venir, aussi bien du côté des avocats que de la magistrature, est palpable et confirme sa nécessité. Les premières journées de soutien au public auront lieu dans les toutes prochaines semaines.

## Remise de prix

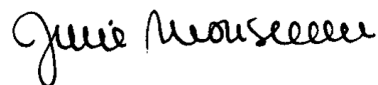
Médaille du Barreau de Montréal — J'ai eu l'honneur de remettre la Médaille du Barreau de Montréal à l'honorable juge Richard Wagner et le *Prix Pierre-Fournier* à M<sup>e</sup> Joey Hanna, bénévole impliqué et qui est devenu un incontournable de l'animation de la Rentrée des tribunaux au Salon VISEZ DROIT.

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les employées de la permanence du Barreau de Montréal. Sans vous, aucun des projets n'aurait pu voir le jour. Merci d'être si passionnées et dévouées. Notre réussite est aussi la vôtre. S'il vous plaît, gardez-moi une place près de votre cœur. Je serais heureuse de continuer à travailler avec vous.

Je tiens à remercier chaque membre du Conseil du Barreau de Montréal ainsi que nos membres externes pour le travail accompli dans chacun des comités. Je suis fière de la façon dont nous avons travaillé ensemble. Merci à David Ettegui d'avoir été mon bras droit tout au long de l'année.

Allez, je vous dis au revoir! On a fait du bon boulot ensemble! À partir du 10 mai, ce sera David qui tiendra le bâton!



JULIE MOUSSEAU

Bâtonnière

Bâtissons  
*l'avenir*

# Rapport de la directrice générale



Chères et chers membres,  
de la section du Barreau de Montréal,

## Mon premier message... avec fierté!

Quelle année! Je suis arrivée en poste au printemps 2022 pour épauler ma prédécesseure, M<sup>me</sup> Gislaine Dufault, comme directrice générale adjointe. Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, j'ai officiellement pris les rênes de la permanence du Barreau de Montréal comme directrice générale, soutenue quotidiennement par une équipe multidisciplinaire dévouée à notre mission : la protection du public.

Les derniers mois ont été remplis de nombreux défis – à l'occasion complexes, mais toujours stimulants – suivant la fin de la pandémie et le début d'un retour à la normale. Je suis fière d'avoir contribué à établir les fondations de la modernisation de cette organisation qui accompagne presque dix-sept mille membres et près de 2 millions de Montréalais. Cette nouvelle aventure ne fait que commencer et j'ai hâte de voir quels seront les grands projets que nous réaliserons ensemble.

**Planification stratégique** – En 2022, le Conseil d'administration a adopté la première planification stratégique de l'organisation. Les objectifs stratégiques ambitieux dont il s'est doté encadrent les orientations et les projets entrepris par la permanence.

**Les comités** – Les comités ont repris le travail en septembre, après un ralentissement de quelques mois des activités et suivant un travail de réflexion sur leur mandat. Cet exercice entamé par ma prédécesseure

s'est poursuivi tout au long de l'année et a notamment mené aux décisions de transférer deux comités au Barreau du Québec, de revoir le classement des comités (permanent, conseil, liaison et travail) et d'en regrouper davantage. Après un an, le nombre de comités du Barreau de Montréal est ainsi passé de 37 à 29. Le conseil a aussi décidé de se doter d'une politique sur la création et sur le maintien des comités, qui verra le jour au courant de la prochaine année. Je remercie les membres de la section pour leur patience et pour leur compréhension dans la réalisation de ces travaux. Votre travail bénévole, qui nous aide à réaliser notre mission, m'impressionne quotidiennement.

**L'exercice illégal** – La direction des affaires juridiques s'est transformée cette année! Une nouvelle structure a été mise en place pour mieux répondre aux besoins de l'organisation et du public. Nous avons accueilli notre première avocate-enquêtrice, M<sup>e</sup> Isabelle Haché, qui est chargée d'évaluer et d'enquêter sur les nombreuses plaintes en exercice illégal reçues dans le district judiciaire de Montréal. Notre section adoptera une approche davantage axée sur le terrain et elle ira à la rencontre de communautés ciblées pour les sensibiliser aux risques et aux outils de prévention en lien avec la pratique illégale. Un merci tout spécial à notre directrice, M<sup>e</sup> Nathalie Guertin, qui coordonne cette équipe et de nombreuses initiatives avec une main de maître! Ses précieux conseils me sont chers.

**Le Service d'avocats de garde en matière familiale (SAGE)** – Le SAGE, qui avait été mis en pause depuis le début de la pandémie, ouvrira de nouveau très prochainement. M<sup>e</sup> Noémie Merrette a rejoint l'équipe du Barreau de Montréal pour moderniser les procédures en lien avec ce service important, qui a aidé environ 2 300 justiciables au cours de ses dix premières années. Je veux souligner la contribution importante des services judiciaires du Palais de justice de Montréal, de la magistrature, des cabinets d'avocats et des avocats-bénévoles qui ont répondu à l'appel et se sont impliqués dans la réflexion entourant la réouverture de ce service. Vous êtes la preuve que lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

**Le Service de référence** – Ce service phare du Barreau de Montréal aide chaque année des milliers de Montréalais à trouver un avocat. Tous les jours, M<sup>e</sup> Carmine Belfort accompagne les justiciables qui cherchent un avocat pour les aider avec leurs enjeux. C'est un travail qui peut s'avérer parfois fastidieux! Pour pallier ces demandes croissantes, M<sup>e</sup> Belfort a été épaulée cette année par une étudiante en droit de l'Université de Montréal, M<sup>me</sup> Dounia Mustafa. Merci à vous deux pour votre travail de première ligne!

### **Les cérémonies de prestation de serment –**

Le Barreau de Montréal a assermenté cette année près de 700 nouveaux avocats. Près de 40 cérémonies ont été organisées, en personne ou virtuelles. Bravo à M<sup>e</sup> Nancy Brouillette et son équipe, qui ont assuré la coordination et le bon déroulement de ces cérémonies. L'année prochaine, le Barreau de Montréal pourra compter sur le travail de Léa Cohen-Tanugi comme coordonnatrice des prestations de serment, qui retourneront à 100 % en présentiel.

**Le salon des avocats –** Situé au 2<sup>e</sup> étage du Palais de justice de Montréal, le salon des avocats met à la disposition des membres un espace où prendre des appels, réviser un dossier, effectuer une recherche, se reposer ou prendre un café. Il donne également accès à des photocopieurs et à des imprimantes, un accès au plumitif, de même qu'un accès gratuit à Internet. Les avocats peuvent aussi y louer une case, une toge ou un rabat. Au cours de la dernière année, le Barreau de Montréal a par ailleurs ajouté plusieurs nouvelles toges grâce au soutien de son partenaire, le CAJJ. L'année prochaine, il sera possible d'acheter des rabats et une plus grande variété de collations sera mise à la disposition des membres. Le bon fonctionnement du salon est rendu possible grâce à nos quatre étudiants (principalement en provenance de nos trois facultés de droit de Montréal) qui travaillent sur place comme préposés.

**Les activités –** La fin graduelle des mesures sanitaires a permis un retour aux activités en personne! L'entrée judiciaire, les comités, mais aussi les Grands entretiens de la bâtonnière, nous ont permis de retrouver nos membres en personne et d'échanger davantage avec eux. Sans oublier le 25<sup>e</sup> anniversaire du Salon VISEZ DROIT, qui a été coordonné par M<sup>me</sup> Christine Plourde et par l'équipe des communications. Cet événement important pour le Barreau de Montréal fera toutefois relâche l'année prochaine pour céder la place au *World City Bar Leaders Conference* et aux festivités entourant le 175<sup>e</sup> anniversaire du Barreau de Montréal. Cette pause permettra au comité et à la permanence d'entamer une réflexion sur les activités de cette semaine dédiée aux justiciables montréalais. Quant aux activités de formation, elles furent plus nombreuses cette année et ont été coordonnées par notre nouveau comité de formation. Merci aux près de 1 600 personnes s'étant inscrites aux 11 activités offertes au courant de l'année. Restez à l'affût: des formations pertinentes et stimulantes pour nos membres sont en préparation pour la prochaine année.

**Les communications –** En septembre dernier, M<sup>me</sup> Alexandra Thompson prenait la relève de la coordination de l'équipe des communications du Barreau de Montréal comme conseillère principale aux communications et marketing. Cependant, en raison du chant de la cigogne, nous avons procédé au recrutement de M<sup>me</sup> Valériane Boschetti Dumont, en janvier 2023, pour la remplacer jusqu'en juillet 2024. Au courant de la dernière année, l'équipe des communications a travaillé sans relâche pour finaliser notre nouveau site Internet ainsi que l'intégration d'une nouvelle infolettre. Des efforts additionnels ont été déployés pour moderniser nos outils de communications, tout particulièrement en ce qui concerne nos médias sociaux. En un an, le Barreau de Montréal a recueilli des milliers de nouveaux abonnés à ces différentes plateformes! Il s'agit d'un pas de plus franchi dans l'atteinte de l'objectif stratégique d'une meilleure communication de sa mission et de ses actions à ses membres et au public! Un merci tout particulier à M<sup>mes</sup> Katherine Taron et Véronique Séguin-Cadiche pour ce travail.

La plus belle richesse du Barreau de Montréal est son équipe soudée, qui contribue quotidiennement à l'effort collectif. Je salue ainsi nos employées, qui sont une partie intégrante de notre organisation. Leur dévouement et fidélité m'émeuvent régulièrement. Merci à Linda, Nancy, Nancy, Carmine, Dounia, Léa, Noémie, Isabelle, Nathalie, Cécilia, Alexandra, Valériane, Christine, Katherine, Véronique, Arnaud, Sara, Christina et Catherine. Deux nouveaux employés rejoindront d'ailleurs l'organisation au courant de la prochaine année afin d'épauler cette équipe et ses très nombreux projets. J'ai particulièrement hâte de vous voir à l'œuvre!

Un merci particulier à ma première (et seulement 8<sup>e</sup> femme) bâtonnière, M<sup>e</sup> Julie Mousseau, à notre premier conseiller, David Ettegué, et aux membres du Conseil. Nous avons vécu une année remplie de discussions stimulantes, de changements et, à l'occasion, de fous rires... Je vous remercie pour votre ouverture et pour votre confiance en notre volonté de moderniser notre Barreau. Je me considère privilégiée de compter sur 13 membres bénévoles aussi dévoués que vous.

À l'année prochaine!



**TAMARA DAVIS**  
Directrice générale

# **Le Barreau de Montréal offre son soutien à la communauté juridique**

ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S NOIR(E)S EN DROIT  
DU CANADA  
CONCOURS DE PLAIDOIRIE PIERRE-BASILE-MIGNAULT  
FONDATION DU BARREAU DU QUÉBEC  
FORUM CITOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
JURI COURSE  
JUSTICE PRO BONO  
JURIPOP

## **JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL**

Le Barreau de Montréal est également fier d'offrir une subvention de fonctionnement au Jeune Barreau de Montréal, une association dynamique qui dessert la relève du milieu juridique à Montréal. Le Barreau de Montréal est tout aussi fier d'appuyer financièrement le service de préparation à une audition, une initiative conjointe mise en place avec brio par le Jeune Barreau de Montréal.





# Équipe



## Direction

- 1 M<sup>e</sup> Tamara Davis  
Directrice générale adjointe
- 2 M<sup>e</sup> Nancy Brouillette  
Directrice des ressources humaines  
M<sup>e</sup> Nathalie Guertin\*  
Directrice des affaires juridiques
- 3 M<sup>me</sup> Alexandra Thompson  
Conseillère principale,  
communication et marketing
- 4 M<sup>me</sup> Valérie B. Dumont  
Conseillère principale,  
communication et marketing

## Employés

- 5 M<sup>me</sup> Nancy Bélanger  
Adjointe à la direction
- 6 M<sup>e</sup> Carmine Belfort  
Responsable du service  
de référence  
M<sup>me</sup> Léa Cohen Tanugi\*  
Adjointe administrative
- 7 M<sup>e</sup> Isabelle Haché  
Avocate Enquêteuse
- 8 M<sup>me</sup> Linda Marcotte  
Secrétaire-réceptionniste

- 9 M<sup>e</sup> Noémie Merrette  
Avocate-coordonnatrice,  
SAGE et conciliation  
M<sup>me</sup> Dounia Mustafa\*  
Préposée au Service de référence
- 10 M<sup>me</sup> Cecilia Ortiz-Belloso  
Adjointe administrative
- 11 M<sup>me</sup> Christine Plourde  
Responsable des événements
- 12 M<sup>me</sup> Véronique Seguin-Cadiche  
Agente aux communications
- 13 M<sup>me</sup> Katherine Taron  
Designer et responsable des TI

## Salon des avocats

- 14 M. Arnaud Bélanger  
Préposé au Salon des avocats
- 15 M<sup>me</sup> Sarah Krizou  
Préposée au Salon des avocats
- 16 M<sup>me</sup> Cristina Zeidan  
Préposée au Salon des avocats

\*N'apparaît pas parmi les photos ci-dessus.



# La profession

L'expertise des membres du Barreau de Montréal couvre tous les domaines du droit, de l'administration et des affaires. Plusieurs membres sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour leur apport à la justice. Avec 54,7% de femmes, 34,56% de membres comptant 10 ans et moins d'admission, des avocats de toutes provenances et parlant diverses langues, le Barreau de Montréal s'assure d'avoir la meilleure représentativité et diversité au sein de ses comités.



## LA CONFÉRENCE DES ANCIENS BÂTONNIERS

C'est en 1981 que M<sup>e</sup> Philippe Casgrain, c.r., Ad. E., alors bâtonnier de Montréal, indiquait qu'il y aurait tout intérêt à permettre aux anciens bâtonniers de la section de continuer à servir activement le Barreau lorsque leur mandat est terminé, afin qu'ils ne se sentent pas écartés des activités du Conseil et pour permettre à ce dernier de profiter de leur précieuse expérience. La Conférence est présidée par le bâtonnier sortant et la directrice générale du Barreau de Montréal agit comme secrétaire.

Lors de sa rencontre annuelle, la Conférence s'est penchée sur les sujets suivants :

- La nomination des 4 membres de la Conférence des anciens bâtonniers qui siègeraient sur le comité du *Prix Pierre-Fournier* et de la Médaille du Barreau de Montréal;
- L'annonce des candidats connus pour les postes de bâtonnier et de premier conseiller.

La bâtonnière, M<sup>e</sup> Julie Mousseau, a profité d'une rencontre avec la Conférence pour informer ses prédécesseurs du travail amorcé pendant son bâtonnat, des mandats spécifiques confiés aux membres de son Conseil et de ses projets. Elle a présenté les objectifs stratégiques de la planification stratégique et a fait état des actions déjà réalisées, dont le développement de nouveaux outils de gouvernance et la réouverture imminente du SAGE.

### MEMBRES

M<sup>e</sup> Extra Jr Laguerre, *président*  
M<sup>e</sup> Robin Schiller  
M<sup>e</sup> Alexandre Forest  
M<sup>e</sup> Michel P. Synnott  
M<sup>e</sup> Brian R. Mitchell  
M<sup>e</sup> Simon Tremblay  
M<sup>e</sup> Magali Fournier, Ad. E.  
L'honorable Greg Moore  
M<sup>e</sup> Luc Deshaies, Ad. E.  
L'honorable Catherine Pilon  
M<sup>e</sup> Elizabeth Greene  
M<sup>e</sup> Marc Charbonneau  
M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.  
M<sup>e</sup> Stephen G. Schenke  
M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.  
M<sup>e</sup> Julie Latour  
L'honorable David R. Collier  
L'honorable Bernard Synnott, Ad. E.  
M. le bâtonnier Stéphane Rivard  
M<sup>e</sup> Alan M. Stein  
Le très honorable Richard Wagner  
L'honorable Michel A. Pinsonnault  
M<sup>e</sup> Lynne Kassie, Ad. E.  
M. le bâtonnier Ronald Montcalm, c.r.  
L'honorable Robert Mongeon  
M<sup>e</sup> Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.\*  
M<sup>e</sup> Casper M. Bloom, Q.C., Ad. E.\*  
L'honorable Pierrette Rayle  
M<sup>e</sup> Alain Letourneau, c.r., Ad. E.  
M<sup>e</sup> Manuel Shacter, Q.C., Ad. E.\*  
M<sup>e</sup> J. Vincent O'Donnell, Q.C., Ad. E.\*  
M. André Quesnel

\*à la retraite



## Comité

### ACCÈS À LA JUSTICE EN LANGUE ANGLAISE

Le comité veille à assurer l'accès à la justice en langue anglaise aux justiciables du district judiciaire de Montréal. Pour ce faire, les membres étudient les situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou promouvoir cet accès. Dans cette optique, ils ont continué de suivre :

- La pénurie de sténographes bilingues;
- Le processus d'adoption des lois;
- Les jugements d'intérêt devant être traduits en anglais;
- La capacité des greffiers-audienciers à rédiger des procès-verbaux d'audience en français et en anglais.

Les membres du comité ont également examiné l'impact des amendements apportés à la [Charte de la langue française](#), par l'entremise du Projet de loi 96, sur l'accès à la justice en langue anglaise dans le District de Montréal.



## MEMBRES

M<sup>es</sup> Nancy Cleman, Ad. E. et Magali Fournier, Ad. E., *coprésidentes*, les honorables Stephen Walter Hamilton (j.c.a.), Thomas M. Davis (j.c.s.), David L. Cameron (j.c.q.) (jusqu'en octobre 2022) et Suzanne Costom (j.c.q.), M<sup>es</sup> Panayiotis Perry Alimbertis, Nicolas Banks, Gregory Azancot, Julie Baril, Annie Beaudin, David Ettedgui, Schneur-Zalman Haouzi, Robert Leckey, Ad. E., AndréPhilippe Mallette, Pamela McGovern, Evangelia Tsotsis, Rebecca Schur, Suzanne Trudel (jusqu'en décembre 2022) et M<sup>me</sup> Mariane Bastien. Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022), Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023).

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN MATIÈRE CRIMINELLE

Les discussions du comité ont porté principalement sur la gestion administrative des tribunaux et des services judiciaires dans l'optique de l'amélioration de l'accès à la justice, notamment :

### ■ La gestion des dossiers à la Cour supérieure :

- › La Cour a entrepris la révision de ces règles de pratiques.
- › Les demandes conjointes de conférence de facilitation en matière criminelle sont encouragées; des juges surnuméraires ont été sollicités pour conduire ces conférences.

- › Les délais restent l'enjeu majeur et toutes les décisions se prennent en ce sens.

### ■ Les dossiers de la Cour du Québec :

- › Les services judiciaires ont formé plusieurs nouveaux greffiers.
- › Les demandes conjointes de conférences de facilitation en matière criminelle et pénale sont également encouragées.

- Le manque de personnel touche tous les niveaux du système de justice, que ce soit les juges, les greffiers, le personnel de soutien, les constables spéciaux, etc., et a des répercussions importantes sur la bonne gestion des salles de cour.

### ■ D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :

- › Les nouvelles procédures d'accès aux détenus dans les établissements de détention;
- › L'accès aux enregistrements numériques des salles d'audience;
- › Les délais de production des notes sténographiques, qui demeurent un enjeu majeur, surtout pour la production de notes en anglais; et
- › La modernisation des équipements au Palais de justice de Montréal, qui se poursuit.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Lida Sara Nouraie, Ad. E., *présidente*, les honorables Éric Downs (j.c.s.), Lyne Décarie (j.c.s.), juge coordonnatrice de la Chambre criminelle par intérim, Nathalie Fafard (j.c.q.), juge coordonnatrice, Karine Giguère (j.c.q.), juge coordonnatrice adjointe en matière criminelle, Patricia Compagnone (j.c.q.), juge coordonnatrice adjointe en matière pénale, Johanne White (j.p.m.) (jusqu'en octobre 2022), et Guylaine Lavigne (j.c.m.). M<sup>es</sup> Marlène Archer, Brigitte Bélair, Nathalie Bonenfant, Francis Brabant, Marie-Laure Braun (jusqu'en février 2023), Lyne Campeau, Rose-Mélanie Drivod, Denis Gallant, Ad. E., Dominique Guimond, Élisabeth Ménard, Jolan Paquin-Boulé, François Pelletier, Rachelle Pitre, Aline Ramy, Matthew Shadley, Carol Shirliff-Hinds. Mm Benoit Foisy et François Lorange, M<sup>mes</sup> Josiane Gendron, Isabelle Mailloux (jusqu'en janvier 2023) et Chantal Ste-Marie.  
Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022) et Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023).



## Comité

### AVOCATS D'AFFAIRES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Ayant pour objectif de rapprocher les avocats qui pratiquent le droit des affaires et des relations internationales avec le Barreau de Montréal, le comité a poursuivi l'organisation de conférences à l'intention de ces derniers.

Le règlement des différends et les clauses d'arbitrages et de médiation

Le 14 mars 2023, trois conférenciers ont échangé sur l'aspect pratique de la rédaction des clauses d'arbitrages et de médiation dans les contrats commerciaux.

Conférenciers :

- › L'honorable François Rolland, O.C., Ad. E., *avocat-conseil, médiateur et arbitre au sein du groupe de litige chez Langlois Avocats*
- › L'honorable Pierre J. Dalphond, FCI Arb, *avocat-conseil sénior, médiateur et arbitre au sein du groupe Litige et règlement de différends chez Stikeman Elliot*
- › M<sup>e</sup> Francis Paquette-Doré, *avocat principal aux affaires commerciales chez Hydro-Québec*

Modernisation de la protection des renseignements personnels et la Loi 25

Cette conférence présentée le 17 mars 2023 a fait état des changements et des bonnes pratiques en lien avec l'adoption de la Loi 25. Il a aussi été question de l'implication de ces changements pour les entreprises.

Conférenciers :

- › M<sup>e</sup> Antoine Aylwin, *Fasken*
- › M<sup>e</sup> Anthony Hémond, *Borden Ladner Gervais*
- › M<sup>e</sup> Stéphanie Thurber, *Cain Lamarre*

Les membres du comité ont également discuté des sujets qui pourraient faire l'objet de formations ou de conférences pour le prochain exercice. Parmi ceux-ci, notons :

- › Les clauses de cybersécurité;
- › Le droit du travail et arbitrage | Médiation;
- › L'arbitrage international | Médiation;
- › Nouveau règlement de la Cour d'appel et les exigences en lien avec les outils de bureautique/informatique;
- › Projet de loi S-211 sur l'esclavage moderne.

Suivant la décision du Conseil, ce comité sera renommé « Comité des formations » à partir de 2023-2024.

## MEMBRES

M<sup>es</sup> Patrick Goudreau et Jeanne Morency, *coprésidents*, M<sup>es</sup> Natalie Avram, Aminata Ba, Alice Boivinet, Marie-Laurence Brunet, Véronique Collard (jusqu'en décembre 2022), Sharon Gail Druker, Ad. E., Oriabel Gonzalez Cofré, Elizabeth Innis Triboul (jusqu'en octobre 2022) Lorraine Klein, Simon Labrecque, Guy Labrie-Morin, Guillaume Lapierre, Patricia Lefebvre, Mylène Lemieux-Ayotte, Elias Sawan, Dominik Tremblay-Perron (jusqu'en janvier 2023), Sue Wang, Jane Jiaoyu Wu, Abiké Yacoubou et Élizabeth Ménard-Laberge. Coordination : M<sup>e</sup> Tamara Davis et M<sup>me</sup> Christine Plourde.

## Comité

### DROIT DISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNEL

Le comité a rencontré M<sup>e</sup> Marie-Josée Corriveau, présidente en chef, afin de discuter d'activités du Bureau des présidents des conseils de discipline. La rencontre a également permis d'échanger sur les sujets suivants :

- › Les modifications apportées aux *Règles de preuve et de pratique applicables à la conduite des plaintes soumises aux conseils de discipline des ordres professionnels*;
- › La tenue des audiences en présentiel ou en mode hybride;
- › Les enjeux et les impacts relatifs à l'anonymisation des décisions;
- › La création d'une foire aux questions et d'une liste commune de jurisprudence;
- › La facilitation pénale.

Enfin, le Guide pour les parties non représentées devant les conseils de discipline a été finalisé au printemps 2022 et il est dorénavant disponible sur le site du Barreau de Montréal (<https://www.barreaudemontreal.qc.ca/wp-content/uploads/guidecd.pdf>).



### MEMBRES

M. le bâtonnier, Gilles Ouimet, Ad. E., *président*, M<sup>es</sup> Leslie Azer, Simon Chamberland, Jean François A. Corriveau, Julie de Gongre, Andrée-Anne Fernet, Geneviève Gagnon, Jean Lanctôt, Nicolas Le Grand Alary, Sylvie Poirier, Fady Toban et Pascale Vigneau. Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (ÉDI)

Créé lors de l'exercice 2022-2023 et résultant de la fusion des Comités Avocates dans la profession, Diversité ethnoculturelle et Communauté LGBTQ2+, le Comité Équité, Diversité et Inclusion a principalement travaillé sur l'établissement de bases solides pour l'avenir de ce nouveau comité.

À l'automne 2022, les coprésidents et le Barreau de Montréal ont d'abord pris des mesures concrètes pour assurer l'engagement des membres des anciens comités fusionnés dans ce nouveau comité, notamment en :

- › Créant une coprésidence joignant des membres de chaque ancien comité;
- › Rencontrant individuellement les anciens comités afin de finaliser leurs travaux et d'entendre leurs membres à propos de leurs idées et de leurs inquiétudes à l'égard du nouveau comité;
- › Impliquant tous les membres dans l'élaboration du mandat révisé du nouveau comité.

Le comité a revu son mandat et ses principales orientations, lesquels ont été approuvés par le Barreau de Montréal. En lien avec ce mandat, le comité a établi quatre sous-comités qui ont entrepris leurs travaux au printemps 2023 et qui les poursuivront au cours du prochain exercice. Ces sous-comités sont :

- › Le sous-comité gouvernance, qui détermine la structure de gouvernance du comité et qui veillera à faciliter la prise de décision par le Barreau de Montréal quant à ses orientations EDI, pour ensuite l'appuyer dans la mise en œuvre de celles-ci;
- › Le sous-comité formation, qui sensibilise la communauté juridique aux enjeux et aux solutions EDI;
- › Le sous-comité candidature, qui met de l'avant des avocates ou membres issus de la diversité pour les prix et reconnaissances dans le milieu juridique;

- › Le sous-comité sur le guide de la rétention des avocates dans la profession, qui finalise le projet développé par l'ancien Comité des avocates dans la profession, tel que détaillé dans les rapports annuels passés de ce comité.

À l'automne 2022, le Barreau de Montréal a appris que le Barreau du Québec travaille à mettre à jour la documentation *Justicia*. Le Barreau de Montréal a anticipé les impacts d'un lancement concomitant de cette mise à jour et du guide sur la rétention des avocates dans la profession du Barreau de Montréal. Le Barreau de Montréal et le Barreau du Québec collaborent maintenant pour que la mise à jour du Barreau du Québec bénéficie des 4 années de recherche du comité sur le sujet. Le comité veillera également à diffuser le contenu de son guide et devra déterminer le meilleur médium pour le faire lors du prochain exercice.

## MEMBRES

M<sup>es</sup> Camille Aubin, Louis R. Charron, Ad. E. (jusqu'en janvier 2023) et Tuan Khai Alain Nguyen (à partir de septembre 2022), *coprésidents*, M<sup>es</sup> Jessy Carol Villalta Aldana, Shirley Mylène Villalta Aldana, Caroline Bourbonnais, Elisabeth Brousseau, Cynthia Brunet, Karl Chabot, Mina Chamsi, Tanya Greenberg, Mélanie Jacques (jusqu'en mars 2023), Élisabeth Ménard-Laberge, Felipe Morales, Gabriel Ouellette, Andrée-Anne Perrault-Girard, Kristen Petitclerc, Paul Prosterman, Alexandre Ricci, Farah Rousseau, Jessica Roy, Kamal Saoud, Julia Jiayang Yu.  
Coordination : M<sup>e</sup> Nancy Brouillette.

## Comité

### ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME DES AVOCATS

Le comité a pour mandat de promouvoir les pratiques éthiques et le professionnalisme des avocats. Il vise également à favoriser la confiance du public envers les avocats, le système judiciaire et la justice québécoise.

Au cours de l'exercice 2022-2023, le comité a entamé une réflexion afin de redéfinir et de déterminer de nouveau les contours de son mandat, le tout, en harmonie avec son objet statutaire. Ainsi, une discussion dynamique entre ses membres s'est notamment amorcée afin d'étendre le rayonnement de la mission du Comité au-delà du seul Guide de courtoisie professionnelle, lequel avait été mis à jour au cours du précédent exercice.

L'ébauche de diverses activités potentielles a été discutée. Cette réflexion doit être continuée au cours des prochains mois.

À dessein d'assurer son caractère contemporain et de converser avec un public plus large, le Comité entend s'inspirer de l'actualité sociétale. Ces événements parfois riches et complexes sauront assurément susciter l'inspiration quant aux meilleurs moyens et aux véhicules les plus agiles pour favoriser la confiance du public envers les avocats et envers l'appareil juridique, lequel dépasse le cadre du seul système judiciaire.

Se faisant, des opportunités et des enjeux juridiques propres à la réalité montréalaise pourront être identifiés, parmi lesquels le Comité identifiera les meilleures façons de réaliser sa mission.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Yannick Chartrand, *président*, M<sup>es</sup> Vikki Andrighetti, Anthony Nicholas Battah, Laurence Bich-Carrière, Denise Boulet, Valérie Bourbonnière, Attieha Chamaa, Caroline Léonard, Irwin Liebman, Anne-Marie Manoukian, Annie Rainville, François-Xavier Robert, Marc Sauvé (à la retraite), Dorith Toledano. Représentant la magistrature : l'honorable Josée Bélanger et l'honorable Marie-Claude Rigaud. Coordination : M<sup>e</sup> Nancy Brouillette.



## Comité

### INFRACTIONS

Le comité s'est réuni à 3 reprises, tandis que le nombre de nouveaux dossiers ouverts s'est élevé à 42 et que de nombreux dossiers de l'exercice précédent demeurent à l'étude. Au cours de l'exercice :

- 11 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation de poursuite en vertu des dispositions de la *Loi sur le Barreau* et du *Code des professions*;
- 18 mises en demeure ou lettres d'enquête ont été transmises et plusieurs contrevenants ont apporté les correctifs requis pour se conformer à la *Loi sur le Barreau*.
- 29 dossiers ont été fermés.

Parmi les actes reprochés, on retrouve principalement les agissements donnant lieu de croire que les personnes visées sont autorisées à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes : plusieurs dossiers concernent les activités d'avocats radiés.

Par ailleurs, on constate une augmentation du nombre de dossiers impliquant l'usurpation de l'identité de véritables avocats et de faux sites d'avocats offrant des services à des clientèles situées à l'extérieur du Canada, notamment en matière d'immigration. Pour contrer la problématique et protéger le public, le Barreau de Montréal publie l'information permettant de les identifier sur son site Internet (<https://www.barreaudemontreal.qc.ca/public/exercice-illegal/mefiez-vous>).

Enfin, plusieurs décisions ont été publiées cette année concernant des poursuites prises par le Barreau de Montréal en matière d'exercice illégal : elles sont incluses au tableau des condamnations publié sur le site du Barreau de Montréal (<https://www.barreaudemontreal.qc.ca/public/exercice-illegal/tableau-des-condamnations>).



**66**  
dossiers ouverts  
**11**  
poursuites  
**18**  
lettres d'infractions

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Martin Chalifour, *président* (jusqu'à sa nomination à la magistrature), M<sup>e</sup> Antoine Lippé, *président*, M<sup>es</sup> Tarik-Alexander Chbani, Charles Baudouin-Côté, Vincent Desbiens, Francis Donovan, Marianna Ferraro, Denis Gallant, Ad. E., Philippe Knerr, Caroline Larouche, Gabriel Lavigne, Philippe C. Legault, Emmanuelle Rochon et Louis-Philippe Roy. Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LA CONFÉRENCE DES ARBITRES DU QUÉBEC

Les membres du comité ont poursuivi leurs travaux en étroite collaboration avec les représentants de la Conférence des arbitres sur des questions pratiques permettant de faciliter leur travail en arbitrage.

De plus, le comité est demeuré en communication avec le comité de liaison du Barreau de Québec afin de s'assurer de l'uniformité du contenu du guide *L'arbitrage de grief: Guide des meilleures pratiques*.

Au cours de la dernière année, les travaux ont porté sur la rédaction d'un chapitre intitulé *Les meilleures pratiques lors d'audition par visioconférence: tant avant l'audition que pendant*.

Ce chapitre sera intégré au guide dès que les travaux seront complétés.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Maude Grenier, *présidente*, M<sup>es</sup> André Baril, Jean-François Beaudry (jusqu'en mars 2023), Yann Bernard (jusqu'en mars 2023), Isabelle Gosselin, Louise-Hélène Guimond, Hajer Labidi (jusqu'en mars 2023), Marjorie Langlois, Denis Lavoie, Sophia M. Rossi, Marc Mancini (jusqu'en mars 2023) et Julie Sanogo. Représentant la Conférence des arbitres du Québec: M<sup>es</sup> Amal Garzouzi et Robert Rivest. Coordination: M<sup>e</sup> Nancy Brouillette.

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT

Ce comité demeure un forum privilégiant des échanges francs et ouverts entre les membres du Barreau et la Cour canadienne de l'impôt, de façon à faire progresser les dossiers d'intérêt.

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année.

Suivant la décision du Conseil, ce comité sera fusionné en 2023-2024 à la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale pour créer un seul qui portera le nom Liaison avec les Cours fédérales.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Christopher R. Mostovac, *président*, les honorables Eugene P. Rossiter, juge en chef et Patrick J. Boyle, M<sup>es</sup> Mathieu Angers, Maxime Beauregard, Johanne M. Boudreau, Louis-Frédéric Côté, Marie France Dompierre, Natalie Goulard, John Leopardi, Jacinthe Kirouac-Letendre, Geneviève Léveillé, Gabrielle Marceau, Alain-François Meunier, Brian Moulaison, Jean Nicolas Simard, Louis-Alexandre Guay, Sophie Matte et Vincent-Francis Dionne. Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022) et Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023)

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL

Les discussions du comité ont principalement porté sur certains enjeux liés à l'application du *Règlement de la Cour d'appel en matière civile*, des Directives et des Avis en vigueur depuis le 3 octobre 2022, notamment :

- L'impact de certaines des nouvelles exigences sur les parties; et
- L'harmonisation du *Règlement en matière civile* avec les *Règles de la Cour d'appel en matière criminelle et en matière pénale*.

Le comité a également discuté de possibles amendements au *Code de procédure civile* concernant la Cour d'appel et d'une proposition visant à suspendre certains délais d'appel lors de la période des Fêtes ou des vacances estivales. Ces questions sont toujours à l'étude.

Enfin, plusieurs autres sujets ont retenu l'attention du comité, tels que : le greffe numérique, le projet Lexius, les modèles de procédure disponibles sur le site Internet de la Cour d'appel et les délais d'obtention des notes sténographiques et des pièces.



### MEMBRES

M<sup>e</sup> Horia Bundaru, *président*, les honorables Manon Savard, juge en chef du Québec, et Martin Vaclair, M<sup>es</sup> Gregory Azancot, Vincent Cérat Lagana, Emmanuelle de Champlain, Francis Demers, Bertrand Gervais, Christian Jarry (jusqu'au 9 février 2023), Eric Lafrenière, Stéphanie Legros, Maude Pagé-Arpin, Jolan Paquin Boulé, Pascal Pommier, Vincent Rondeau-Paquet, Louis-Philippe Roy, Laurence Ste-Marie et Isabelle Vendette.  
Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE ET LA COUR FÉDÉRALE

Ce comité a pour mandat de faire le lien entre la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et le Barreau de Montréal afin de considérer toutes les questions ayant trait à l'administration de la justice devant ces tribunaux.

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année.

Suivant la décision du Conseil, ce comité sera fusionné en 2023-2024 avec le comité de Liaison de la Cour canadienne de l'impôt pour créer un seul comité qui portera le nom Liaison avec les Cours fédérales.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Joanie Lapalme, présidente, M<sup>es</sup> Camille Aubin, Dominic Charles Belley, Louis-Frédéric Côté, Geneviève Bourbonnais, Laurent Debrun, Pierre Lamothe, Daniel Latulippe, Peter Shams et Vincent Desbiens. Représentant la Cour d'appel fédérale : les honorables Marc Noël, juge en chef, Richard Boivin, Yves Demontigny, Johanne Gauthier, René LeBlanc, George R. Locke, Denis Pelletier et Marianne Rivoalen, M<sup>es</sup> Adrian Bieniasiewicz et Christine Norrena. Représentant la Cour fédérale : les honorables Paul Crampton, juge en chef, Jocelyne Gagné, juge en chef adjointe, Denis Gascon, Sébastien Grammond Ad. E., Peter Pamel, Sylvie E. Roussel, Martine St-Louis et Vanessa Rochester, M<sup>e</sup> Klara Trudeau et Alexandra Steele, protonotaire. Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022) et Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023).



## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la Magistrature et les services judiciaires, et plusieurs sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment:

- Les Projets de loi n<sup>os</sup> 8 et 40. Un sous-comité a d'ailleurs été créé pour fins d'analyse et de discussion, notamment au regard de l'élargissement de la compétence de la Cour du Québec et de la simplification de la procédure applicable;
- L'avenir des audiences virtuelles. Le fonctionnement des salles de pratique et les directives de la Cour du Québec applicables en la matière demeurent des thèmes récurrents des discussions, qui devraient être clarifiés avec l'arrivée prochaine d'une nouvelle directive commune pour les trois chambres;
- Les délais aux services judiciaires. On constate une amélioration de certains délais de traitement suite au recrutement de personnel, mais certains délais, notamment pour le traitement des documents produits par le biais du greffe numérique, demeurent un enjeu;
- Les activités et enjeux particuliers de la Division administrative et d'appel, de même que de la Division des petites créances de la Cour du Québec ont fait l'objet de discussions récurrentes des membres;
- Le traitement de certaines demandes par les services judiciaires a également fait l'objet de discussions et de mises au point.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Peter Moraitis, *président*, les honorables Nathalie Fafard, juge coordonnatrice, Marie-Julie Croteau et Éric Dufour (jusqu'au 20 février 2023), juges coordonnateurs adjoints, M<sup>es</sup> Francis Belhumeur, Wissal Boutayeb (jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022), Martin Delisle, David Ettedgui, Mélanie Jacques (jusqu'au 10 février 2023), Jessica Laforest, Cathrine Lauzon, Alexandra Marton, Alain-François Meunier, Sarah Simard, Alina Turcu (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022) et M<sup>mes</sup> Diane Roy et Carine St-Jules. Coordination : M<sup>e</sup> Noémie Merrette.

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE DE LA JEUNESSE

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

- Délais des pro forma en matière de LSJPA. Davantage de souplesse a été constatée dans l'application de la norme d'un (1) mois entre deux dates pro forma lorsque la complexité des dossiers le justifie et la collaboration s'avère efficace entre les parties;
- Projet pilote découlant du décret du 26 août 2022 : un formulaire élaboré par l'AAADJM et le DPCP est maintenant à la disposition des avocats ayant un mandat d'aide juridique;
- Protocole d'instance : une version en format PDF dynamique du protocole d'instance a été créée (versions française et anglaise), afin de permettre aux parties de la remplir plus facilement et ultimement, d'en produire un seul exemplaire par dossier, conformément aux règles;
- Depuis que les demandes en vertu des arts. 35.2 et 35.3 LPJ sont ouvertes dans des dossiers « 51 », certaines informations importantes ne se retrouvaient plus dans les dossiers « 41 ». Pour remédier à la situation, une feuille sarcelle a été ajoutée à tous les dossiers « 41 » ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour lesquels un dossier « 51 » a été ouvert. Depuis, la feuille sarcelle est ajoutée systématiquement à tout nouveau dossier concerné;
- La qualité des services d'interprète : on constate entre autres que certains ne maîtrisent pas la terminologie juridique usuelle. Il s'agit d'un enjeu important, dans une perspective d'accès à la justice et de protection du public;
- L'accessibilité et l'usage des cubicules.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Tiago Murias, *président*, les honorables Nathalie Fafard, juge coordonnatrice, Louis Grégoire et Robert Hamel, juge coordonnateur adjoint, M<sup>es</sup> Valérie Assouline, Ellen Baulne, Alain Beausoleil, Christian Benoît, Josselin Breton, Rosalie Helen Kott, Louis Leclerc, Isabelle F. Loranger, Maryse Nadeau-Poissant, Charles Silvain, Maïa Sureau et M. Philippe Panneton. Coordination : M<sup>e</sup> Noémie Merrette.

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL

Le comité veille à assurer une saine administration de la justice au sein de la cour municipale de la ville de Montréal. À cette fin, les membres se penchent sur des questions factuelles et organisationnelles touchant les divers acteurs présents à la Cour municipale. Dans cette optique, ils ont continué de suivre :

- › Le développement des programmes sociaux de la Cour;
- › La négociation des dossiers entre les avocats de la défense et les procureurs de la poursuite;
- › La pérennité de certaines mesures liées à la COVID-19;
- › Les mesures de sécurité à la Cour;
- › L'organisation des divers comptoirs de service de la Cour.

Il a aussi été question de développer des outils afin d'aider les jeunes avocats à naviguer plus facilement à travers les divers salles et services de la Cour municipale et de la mise à jour des avis et communiqués du tribunal.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Alexandre Paradis, président, les honorables Gianni Cuffaro, juge-président, et Steeve Larivière, juge-président adjoint, M<sup>es</sup> Audrey Amzallag, Ulisce Desmarais Grégoire, Isabelito Domingo, Alexandre Ménard, Benjamin Wilner, Lyne Campeau, Denis Gallant, Élise Gravel (jusqu'en mars 2023), Nicolas Welt, Nathalie Gravel, Vincent Petit et Mme Isabel Godin-Tremblay. Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022) et Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023).

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE CIVILE

Les discussions ont principalement porté sur les Directives de la Cour supérieure pour les districts de la Division de Montréal et celles pour le District de Montréal. Les nouvelles directives ont d'ailleurs fait l'objet d'une conférence le 26 janvier 2023, laquelle est disponible sur la chaîne YouTube du Barreau de Montréal (<https://www.youtube.com/watch?v=2ma9NrHBiss>).

Le comité a également discuté des sujets suivants :

- › Les modalités de fonctionnement des salles de pratique;
- › La gestion des documents (dépôt des pièces et sources);
- › Les modalités de traitement des premiers protocoles d'instance et des propositions de protocole;
- › Les conférences de règlement à l'amiable;
- › Le protocole préjudiciaire.

Enfin, un sous-comité hybride regroupant également des membres du *comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale* a été mis sur pied afin de proposer la création ou la mise à jour d'outils et de solutions à développer en collaboration avec les Services judiciaires afin d'améliorer la fluidité du traitement des dossiers, de réduire les erreurs et délais de traitement et ainsi réduire les coûts et améliorer l'accès à la justice.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Francine Martel, *présidente*, les honorables Chantal C. Tremblay, Frédéric Pérodeau, Benoît Emery et Yves Poirier, M<sup>es</sup> Nathalie-Anne Béliveau, Laurence Bich-Carrière, Nathalie Boulanger, Wissal Boutayeb (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022), Geneviève Desalliers (jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2022), Renaud Dumont Dufresne, Stéphanie La Rocque, Cainnech Lussiaà-Berdou, Alexandra Marton (à compter du 3 octobre 2022), Gaëlle Missire, Martin Poulin, Michael Schacter, Robin Schiller et Mariève Sirois-Vaillancourt, ainsi que M<sup>mes</sup> Diane Roy et Carine St-Jules.  
Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE FAMILIALE

Le comité veille à assurer le lien entre la Magistrature et les avocats œuvrant en droit de la famille dans leur pratique quotidienne. En effet, les membres du comité proposent et apportent des solutions afin d'améliorer le système juridique familial dans son ensemble, tant pour la bonne administration de la justice que dans l'intérêt du justiciable. Dans cette optique, ils ont continué de suivre :

- › Les modalités de fonctionnement des salles de pratique;
- › Les délais de traitement des demandes de conférences de règlement à l'amiable;
- › La transmission des procès-verbaux d'audience et les modalités de correction;
- › Les enjeux liés aux modes spéciaux de signification;
- › Les accommodements possibles lors des audiences en matière de violence familiale;

Un sous-comité hybride regroupant également des membres du *comité de liaison avec la Cour supérieure en matière civile* a été mis sur pied afin de proposer la création ou la mise à jour d'outils et de solutions à développer en collaboration avec les Services judiciaires afin d'améliorer la fluidité du traitement des dossiers, de réduire les erreurs et délais de traitement et ainsi réduire les coûts et améliorer l'accès à la justice.



#### MEMBRES

M<sup>e</sup> Catherine Boutin, *présidente*, les honorables Frédéric Pérodeau, juge coordonnateur, Chantal C. Tremblay et Jean-Sébastien Vaillancourt, juge coordonnateur de la gestion familiale, M<sup>es</sup> Marie-Josée Bellemare, Maria Rita Battaglia, Ad. E., Véronique Collard, Geneviève Desalliers, Bruno Guillot-Hurtubise, Alexis Ibgui, Myriam Lahmidi, Elysabeth Lessis, Muriel Librati, Fabrizio Mancuso, Alexandra Marton, Jean-François Rousseau et M<sup>mes</sup> Diane Roy et Carine St-Jules. Coordination : M<sup>e</sup> Noémie Merrette.



## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE, CHAMBRE COMMERCIALE

Les discussions ont notamment porté sur les sujets suivants :

- Les nouvelles Directives applicables à la Chambre commerciale et la mise à jour des deux listes communes de jurisprudence qui s'y appliquent;
- L'audition des demandes urgentes;
- L'usage du greffe numérique;
- Les enjeux relatifs aux délais de préavis : un sous-comité a été créé afin d'examiner la question et un projet de protocole relatif aux délais est à l'étude;
- La mise à jour des ordonnances LCSA et LQSA : un sous-comité a été créé à cette fin et les travaux sont toujours en cours.
- Un sous-comité a été créé afin de finaliser deux nouvelles ordonnances types et les travaux sont toujours en cours.
- Les enjeux relatifs aux délais de publication des ordonnances au Registre foncier et les impacts des amendements apportés à la Charte de la langue française (Projet de loi 96) sur la langue de publication.

## MEMBRES

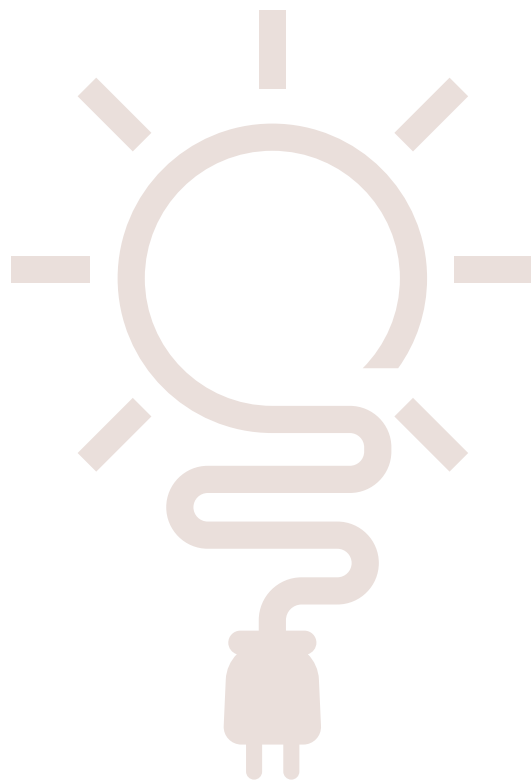
M<sup>e</sup> Chantal Comtois, *présidente*, l'honorable David R. Collier, juge coordonnateur de la Chambre commerciale, M<sup>es</sup> Vincent-Michel Aubé, Pierre-Luc Beauchesne, Isabelle Desharnais, Gabriele Di Genova, Jean-Claude Gaudette, Patrick Gosselin, Stéphanie Lapierre, Marc-André Morin, Jonathan Pierre-Étienne, Sylvain Rigaud, Kim Sheppard, Ari Yan Sorek, François Viau, ainsi que M<sup>mes</sup> Houria Bounoua et Diane Roy. Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Le comité, formé de représentants des intervenants, des entités réglementées et de la Régie de l'énergie a principalement discuté des sujets suivants:

- › Les modifications proposées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*;
- › Le déploiement de la nouvelle version du système de dépôt électronique (SDE) prévu au printemps 2023;
- › Le nouveau site Internet de la Régie de l'énergie, dont la mise en ligne est également prévue au printemps 2023;
- › Le processus de consultation de documents confidentiels.



### MEMBRES

M<sup>e</sup> Paule Hamelin, *présidente*, M<sup>es</sup> Jocelyn B. Allard, Éric David, Adina-Cristina Georgescu, Franklin S. Gertler, Pierre D. Grenier, Dominique DeMontigny Neuman, Marie Lemay Lachance, Hélène Sicard, Jean-Olivier Tremblay et André Turmel. Représentant la Régie de l'énergie : M<sup>es</sup> Louise Rozon, vice-présidente et régisseuse, Louis Legault, directeur des services juridiques et Véronique Dubois, secrétaire. Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est réuni qu'une fois cette année. La pertinence de maintenir ce comité a été remise en question par le Barreau de Montréal et par la Régie des alcools, des courses et des jeux, ci-après, « la Régie ». Il a été exploré de convertir le comité permanent en comité de travail en raison du faible nombre de dossiers à traiter ou de projets à coordonner, de même que la propension nationale du comité. Cependant, la Régie a communiqué son intérêt d'arrêter tous les travaux du comité.

En 2023-2024, ce comité cessera d'exister au Barreau de Montréal.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Jean-Jacques Beauchamp, *président*, M<sup>es</sup> David Beaudoin, René Rousseau, Claude Roy, Sébastien Sénéchal, Ning Yu. Représentant la Régie des alcools, des courses et des jeux : M<sup>es</sup> Eric Bernatchez, Directeur du contentieux, et Louise Vien, Vice-présidente à la fonction juridictionnelle. Coordination : M<sup>es</sup> Nancy Brouillette et Valérie Chapuis (jusqu'en septembre 2022).

## Comité

### LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE, CHAMBRE COMMERCIALE

Les discussions ont notamment porté sur les sujets suivants :

- › Les nouvelles Directives applicables à la Chambre commerciale et la mise à jour des deux listes communes de jurisprudence qui s’y appliquent;
- › L’audition des demandes urgentes;
- › L’usage du greffe numérique;
- › Les enjeux relatifs aux délais de préavis : un sous-comité a été créé afin d’examiner la question et un projet de protocole relatif aux délais est à l’étude;
- › La mise à jour des ordonnances LCSA et LQSA : un sous-comité a été créé à cette fin et les travaux sont toujours en cours.
- › Un sous-comité a été créé afin de finaliser deux nouvelles ordonnances types et les travaux sont toujours en cours.
- › Les enjeux relatifs aux délais de publication des ordonnances au Registre foncier et les impacts des amendements apportés à la Charte de la langue française (Projet de loi 96) sur la langue de publication.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Chantal Comtois, présidente, l’honorable David R. Collier, juge coordonnateur de la Chambre commerciale, M<sup>es</sup> Vincent Michel Aubé, Pierre-Luc Beauchesne, Isabelle Desharnais, Gabriele Di Genova, Jean-Claude Gaudette, Patrick Gosselin, Stéphanie Lapierre, Marc-André Morin, Jonathan Pierre-Étienne, Sylvain Rigaud, Kim Sheppard, Ari Yan Sorek, François Viau, ainsi que M<sup>mes</sup> Houria Bounoua et Diane Roy. Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

Ce comité assure la liaison entre la communauté juridique et le Tribunal administratif des marchés financiers (TMF). Il regroupe des représentants du TMF ainsi que les principales organisations et intervenants impliqués dans l'encadrement du secteur financier, tels que l'Autorité des marchés financiers, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, la Chambre de la sécurité financière, la Bourse de Montréal et des avocats de pratique privée.

#### ■ L'élargissement des audiences virtuelles :

afin de répondre aux enjeux liés à la pandémie, le TMF avait instauré des audiences virtuelles. L'expérience s'étant avérée positive, les auditions de courte durée, les conférences de gestion, les conférences préparatoires ainsi que les auditions *ex parte* seront tenues virtuellement sur une base permanente. Cependant, les parties peuvent demander la tenue d'auditions en présentiel.

Les sujets suivants ont également été abordés :

- › Le projet de règlement relativement à la modification des règles de preuve et de procédure du TMF.
- › Le projet de modification du processus disciplinaire à la Bourse de Montréal.
- › Les mesures de sécurité électronique mises en place au TMF.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Fabrice Benoit, *président*, M<sup>es</sup> Claude Baril, Julie Dagenais, Francis Larin, Caroline Larouche, Philippe Lebel, Julie-Martine Loranger, Ad. E., Annie Pigeon, Sylvie Poirier, et SooYun Cho (jusqu'en février 2023). Représentant le Tribunal administratif des marchés financiers : M<sup>es</sup> Nicole Martineau, présidente du TMF, Sylvain Lippé, directeur des affaires juridiques et du secrétariat du TMF et Geneviève Mantha. Coordination : M<sup>es</sup> Nicolaos Strapatsas (jusqu'en décembre 2022) et Isabelle Haché (depuis le 16 janvier 2023).

## Comité

### LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES DROITS DE LA PERSONNE

Ce comité est un canal de discussion à l'intention des divers intervenants appelés à interagir avec le Tribunal des droits de la personne. Il regroupe des membres provenant notamment du Tribunal, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de pratiques privées, de la ville de Montréal et du Procureur général du Québec.

Dans le cadre de l'exercice 2022-2023, les travaux et les discussions du comité ont principalement porté sur la modification du *Règlement du Tribunal des droits de la personne*, notamment compte tenu des modifications apportées aux articles 114 et 115 de la Charte des droits et libertés de la personne, à la suite de l'adoption du Projet de loi n° 8 (art. 19.1 et 19.2), *Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec*. Les échanges ont également porté sur :

- Les enjeux techniques et logistiques liés aux audiences semi-virtuelles; et
- Les conférences de règlement à l'amiable et leur préparation.

Le président et la coordonnatrice remercient l'honorable Ann-Marie Jones pour sa contribution au comité durant les dernières années.

Suivant la décision du Conseil, ce comité sera transféré au Barreau du Québec à partir de 2023-2024.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Jean-Nicolas Legault-Loiselle, *président*, l'honorable Madeleine Aubé, présidente du Tribunal des droits de la personne, M<sup>es</sup> Athanassia Bitzakidis, Sophie Estienne, François-Nicolas Fleury, Caroline Jodoin, Isabelle Gauthier (jusqu'au 28 février 2023), Sonia Lévesque (depuis le 28 février 2023), Julien Thibault, Thi Hong Lien Trinh et M<sup>me</sup> Myrlande Pierre. Coordination : M<sup>e</sup> Noémie Merrette.



## Comité

### RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Pour l'exercice 2022-2023, le comité a poursuivi ses activités en assurant la continuité des initiatives suivantes :

#### ■ FIGURES DE MAÎTRE

Cinq chroniques *Figures de maître* ont été présentées aux membres et au grand public par le biais de l'infolettre, du site Web et des réseaux sociaux du Barreau de Montréal. Ce sont les portraits du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada (médaille du Barreau de Montréal) ainsi que de M<sup>es</sup> Fernando Belton, Marie-Christine Kirouack, Marie-Claude Jarry et Joey Hanna (prix *Pierre-Fournier*) qui ont été mis de l'avant dans le cadre de cette initiative.

#### FIGURES DE MAÎTRE 2022 / 23



M<sup>e</sup> Joey Hanna  
4 mai 2023



M<sup>e</sup> Marie-Claude Jarry  
23 février 2023



M<sup>e</sup> Marie-Christine  
Kirouack  
27 octobre 2022



Le très honorable  
Richard Wagner, C.P.  
16 août 2022



M<sup>e</sup> Fernando Belton  
28 juin 2022

#### ■ CAMPAGNE SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE

Fort du succès qu'ont connu les campagnes EN-TÊTE et EN-CORPS au cours des dernières années, le comité a entamé une réflexion afin de développer une troisième et dernière campagne de cette série. Celle-ci s'intéressera à la **santé financière**.

La formule de cette dernière sera semblable aux précédentes et offrira de 6 à 8 capsules portant sur divers sujets relatifs au thème financier. Les contenus seront divisés en deux parties : une première portera sur les finances personnelles alors que la deuxième traitera des finances en entreprise ou en cabinet. D'ailleurs, plusieurs partenaires potentiels ont été rencontrés et ont démontré un vif intérêt face au projet.

Pour 2023-2024, plusieurs chantiers occuperont les membres du comité. Parmi ces derniers, notons le déploiement de la campagne sur la santé financière, la rédaction des figures de maître ainsi que la modernisation des outils de promotion pour le service de mentorat, pour n'en nommer que quelques-uns.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Pierre-Luc Beauchesne, *président*, M<sup>es</sup> Chloé Beaudet-Centomo, Niva Beaudoin, Annie Boivin-Breton, Jean-Sébastien Boudreault, Dominique Castagne, Jack H. Chadirdjian, Rébecca Michaëlle Daniel, Gille de Saint-Exupéry, David Ettedgui, Catherine Geoffroy, Orna E. Hillberger, Edith Marchand, Christianna Paschalidis, Geneviève Péloquin, Pascale Rémillard et Jessica Vu. Coordination : M<sup>mes</sup> Valériane Boschetti-Dumont (depuis janvier 2023) et Alexandra Thompson.

## Comité

### SOINS ET GARDE EN ÉTABLISSEMENT

Au cours de l'exercice, le comité, composé d'avocats représentant les établissements hospitaliers et les usagers, a notamment discuté des sujets suivants :

- L'aménagement d'une salle d'attente dédiée aux usagers en attente d'une audition au 14<sup>e</sup> étage du Palais de Justice de Montréal;
- Les enjeux relatifs à la sécurité des usagers et à la confidentialité des rencontres avocat-client;
- Les impacts de l'ajout d'une date pro forma en salle 2.16 pour les Demandes de soins.

Le comité a également discuté des enjeux liés à l'admissibilité à l'aide juridique et de la prise en charge des frais juridiques des personnes pour lesquelles le tribunal ordonne une désignation d'office aux termes de l'art. 90 C.p.c.

De même, de nombreux enjeux se posent concernant l'obligation qu'ont les avocats représentant les établissements hospitaliers de faire des démarches afin que les usagers soient représentés par avocats : la mise en place d'une liste d'avocats représentant les usagers est suggérée.

Enfin, les membres du comité ont participé à plusieurs rencontres avec les représentants de la Cour supérieure et de la Cour du Québec pour discuter des nouvelles modalités de fonctionnement relatives aux demandes de soins et aux dossiers de garde en établissement.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Jérôme Dannet, *président* (jusqu'en décembre 2022), M<sup>es</sup> Andréane Baribeau, Joëlle Brunet (à compter de septembre 2022), Stéphanie Brunet, Nadim Elfangary, Hélène Guay, Lina Jaghnane Elidrissi, Penelope Karavelas, Cathrine Lauzon, Jocelin Lecomte, Jessica Li-Ducharme (jusqu'en septembre 2022), Elizabeth McKenna (jusqu'en décembre 2022), Vincent Metsa (à compter de janvier 2023), Annie-Pierre Ouimet-Comtois, Jean-Sébastien Sauvé et Sarah-Anne Savoie (jusqu'en décembre 2022). Coordination : M<sup>e</sup> Nathalie Guertin.

## Comité

### TRANSFORMATION DE LA PROFESSION

Le comité a pour mandat d'initier, de promouvoir et de collaborer à des projets concrets visant à intégrer les nouvelles technologies à la pratique du droit et à l'administration de la justice.

Dans cette optique, ils ont continué de suivre :

- L'avancement des travaux entourant le projet Lexius;
- L'intégration de nouveaux logiciels pour faciliter l'optimisation du travail des avocats;
- L'utilisation de l'intelligence artificielle dans la profession.

Certains membres ont participé aux séances d'essai de la première phase de l'implantation de Lexius pour les dossiers non contentieux au Palais de justice de Montréal.

Le comité sera renommé à partir de 2023-2024 et il portera le nom d'*Intégration des technologies*.

## MEMBRES

M<sup>e</sup> Nicolas Vermey, *président*, M<sup>es</sup> Véronique Abad, Nada Belhadfa, Vicky Berthiaume, Louis R. Charron, Ad. E. (jusqu'en février 2022), Ariane Denis-Mélançon, Annie Émond, Patrick Goudreau, Jasmine Jolin, Marie-France Le Bel, Jean-Olivier Lessard, Claudia Andrea Molina, Florence Roy, Marie-Claude Sarrazin, Dorith Toledano. Représentant la magistrature : les honorables Nathalie Fafard de la Cour du Québec, André Wery de la Cour supérieure, Marie-Josée Hogue de la Cour d'appel. Représentant le Barreau du Québec : M<sup>e</sup> Elizabeth Pinard. Coordinatrice : M<sup>e</sup> Tamara Davis.

# Activités *et* services





# Rentrée judiciaire

Une rentrée, droit vers la diversité

Par Pierre-Luc Beauchesne, avocat



Le 8 septembre dernier, les avocats de la section de Montréal ont enfin eu la chance de se retrouver en personne pour participer aux activités de la Rentrée judiciaire. Tout d'abord, l'Ouverture des tribunaux a eu lieu en matinée au Palais de justice de Montréal. Les ministres de la Justice et les juges en chef ont pu partager leurs réflexions et leurs projets à l'aube de la nouvelle année judiciaire.

Par la suite, en fin de journée, la Cérémonie de la Rentrée, animée par le toujours spirituel M<sup>e</sup> Joey Hanna, s'est déroulée au Centre Mont-Royal. La Médaille du Barreau de Montréal a notamment été remise au très honorable Richard Wagner pour sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. De plus, comme le veut la tradition, un hommage a été rendu aux avocats célébrant leur 50<sup>e</sup> ou 60<sup>e</sup> anniversaire d'admission au Barreau.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à la Rentrée, voici un bref résumé des allocutions qui ont été prononcées:

## Ouverture des tribunaux

**L'honorable Simon Jolin-Barrette:** le ministre de la Justice du Québec a tout d'abord souligné l'important travail législatif effectué au cours des derniers mois, dont l'adoption de la Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique et la réforme de l'IVAC. Pour le ministre Jolin-Barrette, un certain rattrapage s'impose afin d'éviter un alourdissement des délais judiciaires, tout en relevant les défis liés aux enjeux en matière de main-d'œuvre.

**L'honorable David Lametti:** partageant ses réflexions à distance, par vidéo, le ministre de la Justice du Canada a notamment exprimé son souhait d'un système de justice encore plus accessible. Au cours de la dernière année, afin de lutter contre la représentation disproportionnée des Autochtones et des personnes racisées, le ministre Lametti a présenté le projet de loi C-5 relativement à l'abrogation des peines minimales obligatoires. Souhaitant un milieu

juridique inclusif et diversifié, il veut également soutenir la revitalisation de la tradition juridique autochtone et relancer la Commission du droit du Canada, qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités.

**L'honorable Manon Savard:** pour la juge en chef du Québec, la pandémie a révélé les lacunes du système de justice, mais a aussi accéléré les changements. Essentielles au fonctionnement de l'appareil judiciaire, les technologies joueront un rôle prépondérant dans la justice de demain. Même si la Cour deviendra bientôt numérique et que le papier sera chose du passé, le système de justice devra essentiellement demeurer le même. L'intelligence artificielle, qui fait déjà partie intégrante de notre vie, entraînera des conséquences qui dépasseront la disparition du papier et pourrait ainsi permettre de pallier les problèmes des délais et de pénurie de la main-d'œuvre. La question du financement est toutefois un enjeu crucial en matière de transformation de la justice. Afin de préserver la confiance du public dans ses institutions, la juge en chef estime qu'il est nécessaire que la justice ait la part de financement qu'elle mérite.

**L'honorable Paul Crampton:** le juge en chef de la Cour fédérale vise tout d'abord un équilibre entre les audiences en présentiel et en virtuel. La Cour fédérale a également mis en place cette année un projet pilote établissant trois chambres au sein de la Cour, et ce, en matière de propriété intellectuelle, droit de l'amirauté et de recours collectifs. Quant à la Cour d'appel, celle-ci est réouverte au public et les audiences en personne sont privilégiées. Le juge en chef Crampton rappelle aussi le déploiement du projet pilote permettant d'intenter des procédures en vertu du Code de procédure civile, qui a toutefois suscité peu d'engouement jusqu'à présent.

**L'honorable Marie-Anne Paquette:** selon la juge en chef de la Cour supérieure, les audiences virtuelles créent un surplus de travail, et ce, tant pour le personnel de la Cour que pour les juges. Même si le milieu juridique est assez réfractaire au changement, la modernisation de la justice est cruellement nécessaire



et la livraison d'un véritable dossier judiciaire numérique doit être priorisée. La Cour supérieure a également déployé de vastes efforts d'harmonisation des directives entre les différents districts de la division de Montréal. De nouvelles directives harmonisées entreront donc en vigueur dès l'automne. La Cour travaille également à moderniser sa gouvernance en préparant une planification stratégique. Finalement, la juge en chef Paquette demande à tous de ne pas ménager les efforts pour inspirer et mériter la confiance du public envers son système de justice.

**L'honorable Lucie Rondeau:** la juge en chef de la Cour du Québec a indiqué s'inquiéter de l'effritement du décorum, surtout lors des auditions à distance. À cet effet, de concert avec la Cour supérieure et la juge en chef des cours municipales, la Cour du Québec a élaboré de nouvelles lignes directrices visant à encadrer l'utilisation des technologies en salle d'audience et la conduite des participants en salle d'audience. De plus, la juge en chef Rondeau est également préoccupée par les attaques contre les tribunaux et les juges qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une saine critique des institutions judiciaires. Celle-ci réitère également son engagement à défendre un principe fondamental au bénéfice des justiciables: l'indépendance judiciaire institutionnelle des tribunaux.

### Cérémonie de la Rentrée judiciaire

**M<sup>e</sup> Marie-Ève Bordeleau:** en raison de son absence pour des raisons personnelles, l'allocution de M<sup>e</sup> Bordeleau, qui occupait jusqu'à tout récemment le poste de commissaire aux relations avec les Peuples autochtones pour la Ville de Montréal, a été lue par M<sup>e</sup> Claudel Trudeau-Nepton. Par le biais de celle-ci, M<sup>e</sup> Bordeleau invite les avocats montréalais à bâtir l'avenir avec les peuples autochtones. Pour permettre une véritable réconciliation, il est nécessaire de connaître la vérité, avant de s'engager dans un processus de guérison qui ne doit pas être destiné seulement aux Autochtones. Il faut aussi répondre aux besoins réels de cette partie de la population, que ce soit pour favoriser leur accès à la justice ou pour leur offrir des services culturellement sécuritaires. Pour M<sup>e</sup> Bordeleau, il est essentiel de reconnaître les torts et les obstacles du système et de travailler ensemble pour l'améliorer.

**M<sup>e</sup> Catherine Claveau:** pour la bâtonnière du Québec, la justice occupe une place de plus en plus importante dans les débats publics. Des solutions créatives et pérennes doivent être mises en place afin que celle-ci devienne une priorité comme l'éducation et la santé. En d'autres mots, la justice n'est pas un luxe et doit être considérée comme un véritable service essentiel. Des actions concrètes doivent être prises afin de moderniser le système judiciaire et d'accroître la confiance du public envers celui-ci.

**M<sup>e</sup> Alexandra Paquette:** pour la présidente du Jeune Barreau de Montréal (JBM), afin de bâtir l'avenir, il faut

mettre ses idées, ses questions, ses espoirs et ses rêves en commun. La diversité et l'inclusion sont une richesse de la profession juridique. M<sup>e</sup> Paquette invite également les avocats montréalais à repousser les limites et à exiger des réflexions dans l'ensemble des institutions juridiques. La présidente du JBM est également préoccupée par les problèmes de santé mentale chez les jeunes et les invite à en parler, sans avoir peur du jugement des autres.

**Le très honorable Richard Wagner:** récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, le juge en chef de la Cour suprême du Canada a d'entrée de jeu réitéré son soutien et son encouragement inconditionnels au Barreau de Montréal et à sa bâtonnière. Les différentes initiatives qu'il a mises en place au cours des dernières années sont une suite logique de son passage au Barreau de Montréal, notamment à titre de bâtonnier. Pour le juge en chef Wagner, il importe aussi que tous les justiciables se reconnaissent dans la magistrature, car il en va de la confiance du public envers l'administration de la justice. Il demeure essentiel de continuer à contribuer à l'avancement de la cause de la justice, le maintien de la primauté du droit et l'indépendance judiciaire étant essentiels pour sauvegarder la démocratie.

**M<sup>e</sup> Julie Mousseau:** ayant choisi d'inscrire son bâtonnat sous le thème *Bâtissons l'avenir*, la bâtonnière de Montréal souhaite que le Barreau continue d'assurer la protection du public en fonction des réalités de tous. Pour se faire, le Barreau de Montréal veut recentrer sa mission de protection du public au cœur de toutes ses activités et mieux la communiquer. Il verra également à adopter des positions publiques dans un esprit de protection du public et ainsi défendre les intérêts des justiciables. Un projet qui tient à cœur à M<sup>e</sup> Mousseau sera l'organisation de Grands entretiens, notamment afin de mettre en lumière certaines femmes. À cet effet, elle a souligné également la place marquante qu'occupent les femmes dans des postes clés de différentes institutions judiciaires. La bâtonnière de Montréal rappelle enfin que tous ont un rôle à jouer afin de bâtir un avenir fort, un avenir où le système de justice est plus accessible et plus compris.

Suivant la cérémonie, les avocats présents ont eu la chance de se retrouver et d'échanger lors de la réception dînatoire. La prochaine Rentrée judiciaire aura lieu le 7 septembre 2023.





## ASSOCIATION D'ENTRAIDE (AEAM)

Constituée en 1938 sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, l'Association d'entraide des avocats de Montréal, connue jusqu'en 1992 comme l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal, cherche à «secourir les avocats qui exercent ou ont exercé au Barreau de Montréal, leur conjoint, veuf ou veuve et enfants dans le besoin et qui méritent d'être secourus».

Son conseil d'administration, bien qu'indépendant du Barreau de Montréal, bénéficie depuis sa création de son appui et de la collaboration de son personnel.

Lorsqu'une personne dans le besoin fait appel à l'Association, des administrateurs peuvent la rencontrer et discuter avec elle des moyens pour lui venir en aide, ce dans la plus grande confidentialité. Malgré le filet social mis en place depuis 1938, les demandes d'aide continuent de se manifester à l'occasion; elles sont parfois troublantes et rappellent aux membres du conseil d'administration comment l'isolement peut frapper certains d'entre nous.

Les membres du comité conseillent et dirigent également les avocats et les proches vers les ressources compétentes, en acquittant les frais qui en découlent.

Grâce au capital accumulé au cours des années, l'Association peut dépanner ses consœurs et ses confrères dans le besoin. Les administrateurs peuvent aussi, lorsque la situation s'y prête, les conseiller ou les diriger vers les ressources compétentes, en acquittant les frais qui en découlent.

## PRESTATION DE SERMENT

Le Barreau de Montréal organise tout au long de l'année des cérémonies de prestation de serment afin de marquer ce moment important qu'est l'accession à la profession d'avocat. Ces cérémonies se déroulent sous la présidence d'une tribune d'honneur composée d'un représentant de la magistrature, d'un bâtonnier ou du premier conseiller et d'un représentant du Jeune Barreau de Montréal. Tour à tour, ceux-ci prennent brièvement la parole afin de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux avocats.

En plus de permettre un accueil en bonne et due forme, leurs allocutions recèlent quantité d'informations, d'anecdotes et de sages conseils provenant directement de leurs expériences. Ce moment solennel, dont les stagiaires se souviendront toute leur vie, se déroule devant parents, amis, collègues, ainsi que devant les membres du Conseil et les anciens bâtonniers.

Cette année, les cérémonies 2022-2023 se sont déroulées en virtuel, en présentiel, en cabinet ou en privé. Plus précisément, la bâtonnière ou le premier conseiller ont présidé 39 cérémonies, soit 19 en présentiel, 10 en virtuel, 3 en privé et 7 en cabinets. C'est au total 679 stagiaires qui ont prêté serment, dont 605 en présentiel, 45 en virtuel, 26 en cabinet, et 3 en privé.

## Au cours de l'année 2022-2023...

**39** cérémonies de prestation de serment ont été présidées par la bâtonnière ou le premier conseiller

**679** stagiaires ont prêtés serment

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M<sup>e</sup> Jeffrey Boro, *président*,  
M<sup>e</sup> Nancy Brouillette, *secrétaire-trésorière*  
(démission le 23 mars 2023)  
M<sup>e</sup> Geneviève Apollon  
M<sup>e</sup> Dominique Boutin  
M<sup>e</sup> Diane Chartier  
M<sup>e</sup> Marie Christine Kirouack, *Ad. E.*  
M<sup>e</sup> Michèle Lynn Meleras  
M<sup>e</sup> Johanne O'Hanlon  
M<sup>e</sup> Johanna Sarfati

## SALON DES AVOCATS

Le Barreau de Montréal met à la disposition de ses membres un salon, situé au 2<sup>e</sup> étage du Palais de justice, où les avocats peuvent se détendre, louer des toges et des rabats, passer quelques appels téléphoniques, réviser un dossier ou simplement prendre un café seul ou avec leurs confrères.

Des espaces de travail et deux ordinateurs (avec accès sans frais à Internet), ainsi qu'un photocopieur/imprimante, sont mis à leur disposition par le CAIJ. Par ailleurs, comme le Barreau de Montréal supervise la gestion des casiers situés dans le vestiaire adjacent au Salon, il y est possible de louer des casiers sur une base annuelle ou quotidienne et d'acheter un cadenas.

Il est à noter que le Salon des avocats est tenu par 4 préposés, pour la plupart des étudiants en droit dans les différentes facultés de la métropole. Ceux-ci sont situés au comptoir et proposent les différents services précités. Le Barreau de Montréal souhaite dynamiser et moderniser les services offerts. De beaux changements ainsi que quelques nouveautés sont à prévoir pour l'année 2023-2024! Venez nous rendre visite.

**Concours de la relève artistique** – Le Barreau de Montréal est fier d'encourager les artistes de demain en leur offrant une vitrine d'exposition par le biais du concours de la relève artistique. Ce concours annuel organisé en collaboration avec l'École des arts médiatiques et visuels de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) permet aux artistes intéressés de soumettre leurs œuvres sur la thématique de leur choix. Le gagnant est choisi par un jury composé de représentants du Barreau de Montréal et de l'UQÀM.

Cette année, ce sont les œuvres de M<sup>me</sup> Marie-Ève Côté qui ont charmé unanimement le jury et qui seront installées au Salon des avocats le 24 mai 2023.

## SERVICES JURIDIQUES *PRO BONO*

**Services juridiques *Pro bono* du Jeune Barreau de Montréal (JBM)**

Grâce à l'appui financier du Barreau de Montréal, le JBM offre gratuitement plusieurs services juridiques *pro bono* à la population, et ce, avec l'aide de plus d'une centaine de jeunes avocats bénévoles.

**Le service de préparation à une audition (SPA)** – a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice et d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes la semaine, sur l'heure du dîner, permettent aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure.

**Le service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ)** – mis en place en 2011, apporte une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles et pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9h à 12h30, au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

## Quelques statistiques...

**Plus de 1367 personnes ont bénéficié des services juridiques *pro bono* du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023**

### Services de préparation à une audition:

- › Cour du Québec, Division des petites créances: 484
- › Tribunal administratif du travail: 5
- › Tribunal administratif du logement: 83
- › Tribunal administratif du Québec, IVAC: 2
- › Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal: 791





# Le public

**Le Barreau de Montréal, convaincu que la protection du public passe indéniablement par l'information, met tout en œuvre pour informer les justiciables de leurs droits et obligations.**

**C'est dans cette optique qu'il organise de nombreuses activités qui permettent non seulement d'informer le public, mais également de démystifier le droit, sa pratique et ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.**

## Comité

### SALON VISEZ DROIT

La 25<sup>e</sup> édition du Salon VISEZ DROIT, dont le thème était « 25 ans pour vous », s'est tenue du 17 au 19 avril 2023 au complexe Desjardins, et en mode virtuel le 20 avril. Le Salon a encore une fois connu un grand succès. Pour annoncer le salon, des vidéos VOX POP ont été tournées avec M<sup>e</sup> Joey Hanna. La diffusion de ces trois capsules sur les médias sociaux a été un véritable succès puisqu'on dénombre plus de 63 000 visionnages.

Lors de la journée d'ouverture, Madame Patrizia Lattanzio, Députée de Saint-Léonard-Saint-Michel, et représentant l'honorable David Lametti, ministre de la Justice du Canada, a rappelé l'importance d'agir afin de favoriser l'accès à la justice. Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M<sup>e</sup> Simon Jolin-Barrette, a souligné le fait que le Salon est devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les justiciables qui désirent en apprendre davantage sur leurs droits et sur notre système de justice.

M<sup>me</sup> Martine Musau Muele, LL.L., J.D., présidente du conseil municipal et conseillère de la ville – District électoral de Villeray, a tout particulièrement souligné l'importance de la participation des jeunes et des futurs juristes à l'événement, démontrant leur soif d'apprendre et de défendre la justice. M<sup>e</sup> Julie Mousseau, bâtonnière de Montréal, a remis le Prix Francine-Beaumier à M<sup>e</sup> André d'Orsonnens (volet juridique) et le Prix VISEZ DROIT à M. Sébastien Prat (volet public) pour souligner leur contribution indéfectible au Salon ainsi qu'aux débats oratoires.

Au cours de la semaine, le public et les écoles présentes au Salon ont pu assister à une foule d'activités sur le thème de la justice, animées par le dynamique duo formé de M<sup>es</sup> Joey Hanna et Alec Fafard.

Le coup d'envoi des activités a été donné par un dialogue portant sur les droits et obligations de chacun en matière de logement, animé par M<sup>e</sup> Alec Fafard et avec la participation de M<sup>e</sup> Michel Huot, juge administratif au tribunal du logement.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Alexandre Forest, *président*, M<sup>es</sup> Karine Beaudry, Elvira Carhuallanqui, Guillaume Charette, Véronique Collard, Samantha D. Bouchard, Sylvie Dulude, Joey Hanna, Andréanne Martel, Smaranda Mihalachi, Vanessa O'Connell-Chrétien et Ali Sbai. Coordination : M<sup>mes</sup> Valériane Boschetti Dumont (depuis janvier 2023), Christine Plourde et Alexandra Thompson (jusqu'en mars 2023).

Le Barreau de Montréal a eu le privilège de recevoir M<sup>e</sup> Guylaine Houle, syndic de faillite, et M. Lionnel Bensimon du Bureau du surintendant des faillites, lors d'un entretien interactif sur l'insolvabilité et les conséquences personnelles lors d'une faillite. La journée a été clôturée par un procès simulé qui cherchait à déterminer si un adolescent ayant plaidé coupable à une accusation de meurtre au second degré sera jugé devant un tribunal pour adultes ou pour jeunes.

Au cours de la seconde journée, les élèves de l'école Le Carignan ont interprété avec talent deux sketches. Le premier portait sur le système de justice pénale pour adolescent; il a été suivi d'une discussion avec les policiers Steve Massicotte et Stephan Laperrière, de même qu'avec M<sup>e</sup> Sylvie Dulude, avocate au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Le second sketch s'intéressait à la publicité destinée aux enfants, au droit des animaux et à la discrimination, et il a été suivi d'une discussion avec M<sup>es</sup> Chloé Surprenant et Sara Eve Levac, ainsi que M<sup>me</sup> Darmace Hesima. Les élèves de l'école Saint-Nom-de-Jésus ont ensuite pris la relève en interprétant un sketch sur le droit de l'environnement, qui a été suivi d'une discussion avec M<sup>es</sup> Anne-Julie Asselin, avocate spécialisée en droit de l'environnement, et Anne-Sophie Doré, avocate à l'Union des municipalités du Québec. À ces activités se sont ajoutés un jeu-questionnaire sur le droit de la jeunesse ainsi que le jeu interactif La tête de l'emploi, dans lequel le public tentait d'identifier l'avocat parmi divers intervenants du milieu juridique; il s'agissait cette année d'identifier des juges administratifs.

La troisième journée a débuté par un court sketch interprété par des élèves du Collège Villa-Maria, illustrant diverses situations juridiques. Le tout fut suivi d'un entretien avec M<sup>e</sup> Christine Campbell, avocate à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Puis, un jeu visant à mieux connaître divers organismes présents au salon et œuvrant en matière de justice a eu lieu, pour ensuite céder la place à la traditionnelle joute d'improvisation au cours de laquelle tous y ont trouvé leur compte, ce malgré la «rigueur» de l'arbitre François-Étienne Paré. Enfin, le Salon a accueilli les gagnants du concours La justice a bonne mine, qui ont été interviewés dans une ambiance «talk show» par M<sup>e</sup> André d'Orsonnens.

Grâce à sa formule virtuelle, le Salon VISEZ DROIT s'est poursuivi le 20 avril avec des consultations juridiques et des conférences en ligne, offertes en collaboration avec la bibliothèque Ahuntsic-Cartierville.

■ ***Droit des aînés | Embrassons le gris : Dignité, sécurité et l'autonomie en vieillissant***

Conférence visant à éduquer le grand public et les professionnels sur le droit des personnes âgées. L'objectif est de prévenir l'exploitation et les abus dont celles-ci peuvent être victimes.

› Animée par M<sup>e</sup> Ann Soden, Ad. E.

■ ***Immigration : les statuts et les réalités***

Conférence faisant un état des lieux de toutes les procédures en vigueur pour présenter une demande d'asile au Canada (différents délais de traitement, conséquences de l'Entente sur les tiers pays sûrs et entrées par le chemin Roxham).

› Animée par Me Stéphane Handfield.

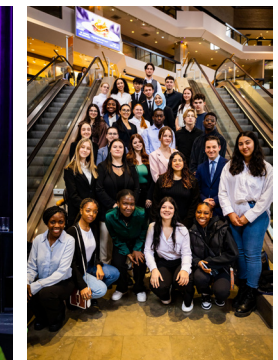
■ ***Discrimination en emploi***

Conférence expliquant comment la Charte des droits et libertés de la personne protège les droits fondamentaux et garantit le droit à l'égalité en milieu de travail. Elle prévient la discrimination tant dans le cadre des processus d'embauche que des conditions de travail et de la promotion des membres du personnel.

› Animée par M<sup>e</sup> Philippe-André Tessier.

Le cœur du Salon VISEZ DROIT est sans contredit les consultations juridiques, qui ont connu une fois de plus un franc succès. Chapeau à l'équipe de Justice Pro Bono, nouveau partenaire du Salon, pour la coordination des consultations. Près de 500 consultations ont été offertes pendant cette période, par plus de 50 avocats et avocates ayant accepté de mettre gratuitement leurs compétences et leur professionnalisme au service des justiciables. Il faut aussi souligner l'apport du CAIJ qui, encore cette année, a offert un service de recherchistes pendant toute la durée des consultations juridiques.





MERCI À NOS PARTENAIRES



Ministère de la Justice  
Canada

Department of Justice  
Canada



25 ANS  
POUR VOUS



## Comité des concours

### LA JUSTICE A BONNE MINE

Le concours *La justice a bonne mine* invite les étudiants francophones et anglophones des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal à s'exprimer par écrit sur un thème juridique. Deux thèmes ont été retenus pour l'édition 2023 :

Les étudiants du primaire (3<sup>e</sup> cycle) devaient répondre à la question suivante : « Devrions-nous encore enseigner l'écriture cursive à l'école ? », alors que les étudiants du secondaire se sont penchés sur la question suivante : « Comment rendre la ville de Montréal plus sécuritaire ? »

Voici les lauréats, sélectionnés parmi 530 participants, auxquels s'ajoutent 15 mentions spéciales :

#### ■ Catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle

Mateo Schurz – École de L'Île-des-Sœurs (français)

Matthew Farag – Gardenvue Elementary School (anglais)

#### ■ Catégorie secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Simone Regnault – Collège Sainte-Marcelline (français)

Preston Garcia de la Vega – Selwyn House School (anglais)

#### ■ Catégorie secondaire 2<sup>e</sup> cycle

Gaëlle Kron – Collège Saint-Anne (français)

Krikor Bikarian – École arménienne Sourp Hagop (anglais)

La cérémonie de remise des prix, animée par M<sup>e</sup> André d'Orsonnens, PDG et cofondateur de Druide informatique, a eu lieu le 19 avril 2023 dans le cadre du **Salon VISEZ DROIT**. Les gagnants y ont fait la lecture de leur texte et ont chacun reçu une somme de 200 \$ et un exemplaire du logiciel Antidote.



## MEMBRES

M<sup>e</sup> Peter Joseph Moraitis, président, M<sup>es</sup> Sarah Cheddad, Emmanuelle de Champlain, Elizabeth Greene, Mara Rebecca Greenstone, Emilie Jutras, Sonia Lalonde, Nathalie Lefebvre, Antoine Lippé, Nathalie Marois, Matthew Meland, Gabrielle Robert, Tim Seah, Jénika Théorêt, Laurianne Walker Hanley. Coordination : M<sup>mes</sup> Christine Plourde et Alexandra Thompson.

## Comité

### DÉBATS ORATOIRES

Dans le cadre des débats oratoires, des étudiants francophones et anglophones du niveau collégial de l'île de Montréal défendent publiquement une position à l'égard d'un sujet d'actualité qui comporte une connotation légale et qui soulève la controverse. Le thème de la 34<sup>e</sup> édition était: «L'utilisation de la cryptomonnaie comme monnaie courante au Canada: pour ou contre?»

Des équipes de deux élèves provenant de 10 collèges ont participé aux demi-finales. Les demi-finales et la finale ont eu lieu le 22 mars 2022, à la Cour d'appel du Québec, sous l'œil avisé des membres du jury, composé de:

- **Demi-finales:** M<sup>es</sup> André d'Orsonnens, président du jury, Magali Fournier, Ad. E. et Antoine Lippé.
- **Finale:** L'honorable Tiziana Di Donato, juge à la Cour supérieure et présidente du jury, M<sup>e</sup> Adam Allouba, Chef des affaires juridiques à la Bourse de Montréal, M<sup>e</sup> Erwan Jonchères, avocat spécialisé en cryptomonnaie, M<sup>e</sup> Julie Biron, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et M<sup>e</sup> Jénika Théôret, avocate chez Pelletier, D'Amours et membre du comité des concours.

M<sup>e</sup> Peter Moraitis, président et membre du comité des concours, a agi comme maître de cérémonie. M<sup>es</sup> Nathalie Lefebvre et Matthew Meland, tous les deux membres du comité des concours, ont pour leur part assuré respectivement la tenue du temps et la modération des débats.

La grande finale du concours des débats oratoires a été remportée par M. Abdenour Douraid et M. Adam Laabou du Collège de Maisonneuve. Ceux-ci ont eu raison de M<sup>me</sup> Margot-Rose Caillaud et M<sup>me</sup> Érine Stephan du Collège Stanislas. Chacun des gagnants a reçu 500 \$ et un exemplaire d'Antidote, l'indispensable logiciel d'aide à la rédaction créé par Druide informatique, alors que les finalistes ont chacune reçu 250\$ et un exemplaire d'Antidote.

M<sup>me</sup> Salem Zeleke Sinishaw du Collège John Abbott et M. Charles-Édouard Corgier du Collège international Saint-Anne ont été proclamés meilleurs orateurs parmi les concurrents n'ayant pas atteint la finale, ont chacun reçu 150 \$ et un exemplaire du Grand Druide des synonymes.



Gagnants



Finalistes



Meilleurs orateurs

## MODERNISATION DES OUTILS: UN NOUVEAU SITE WEB ET UNE INFOLETTRE

En février 2022, le Barreau de Montréal a fait évoluer ses outils de communication numérique en lançant conjointement un nouveau site Web ainsi qu'une infolettre renouvelée. Complètement repensés afin d'offrir des plateformes à l'image de ses utilisateurs, ceux-ci proposent notamment une expérience de navigation simplifiée, une meilleure lisibilité des contenus et une interface des plus modernes.

### ■ Un site adapté aux besoins des utilisateurs

Le nouveau site [barreaudemontreal.qc.ca](http://barreaudemontreal.qc.ca) se veut un outil centralisé reflétant l'ensemble des activités de la section, de ses initiatives et des services qu'elle offre au public et aux avocats. Il propose de nombreuses fonctionnalités optimisées, dont:

- › Un **accès rapide** aux contenus grâce à une architecture simple et dynamique;
- › Une **technologie réactive**, permettant de consulter les contenus du site Web sur tous supports (ordinateur, appareil mobile, tablette, etc.), l'interface s'adaptant à la taille et à la résolution de l'écran utilisé;
- › Un **moteur de recherche performant**, idéal pour trouver une foule d'informations en un seul clic.

Au cours du prochain exercice, un **portail de paiement** intégré au site Web sera également déployé. Celui-ci rendra possibles l'inscription et le paiement en ligne.

### ■ Une nouvelle infolettre interreliée

C'est par la nouvelle infolettre, arborant une nouvelle mouture au look des plus rafraîchissants, que le Barreau de Montréal relaye désormais l'essentiel de l'actualité juridique montréalaise, en plus des activités et nouvelles de la section. L'ensemble des contenus sont d'ailleurs liés au site Web.



Suivez-nous





## SERVICE D'AVOCATS DE GARDE (SAGE)

Le SAGE offre des séances d'information de 30 minutes aux personnes qui agissent seules dans le cadre d'un dossier en matière familiale. Ces consultations sont offertes uniquement sur référence de la Cour supérieure et, avant la pandémie de COVID-19, se déroulaient du lundi au vendredi

entre 9 h 30 et 12 h. Depuis mars 2020, le SAGE est temporairement fermé en raison de la pandémie.

Toutefois, vu les plus récents développements en lien avec la pandémie, le SAGE se prépare à sa réouverture. Coordination : M<sup>e</sup> Noémie Merrette.

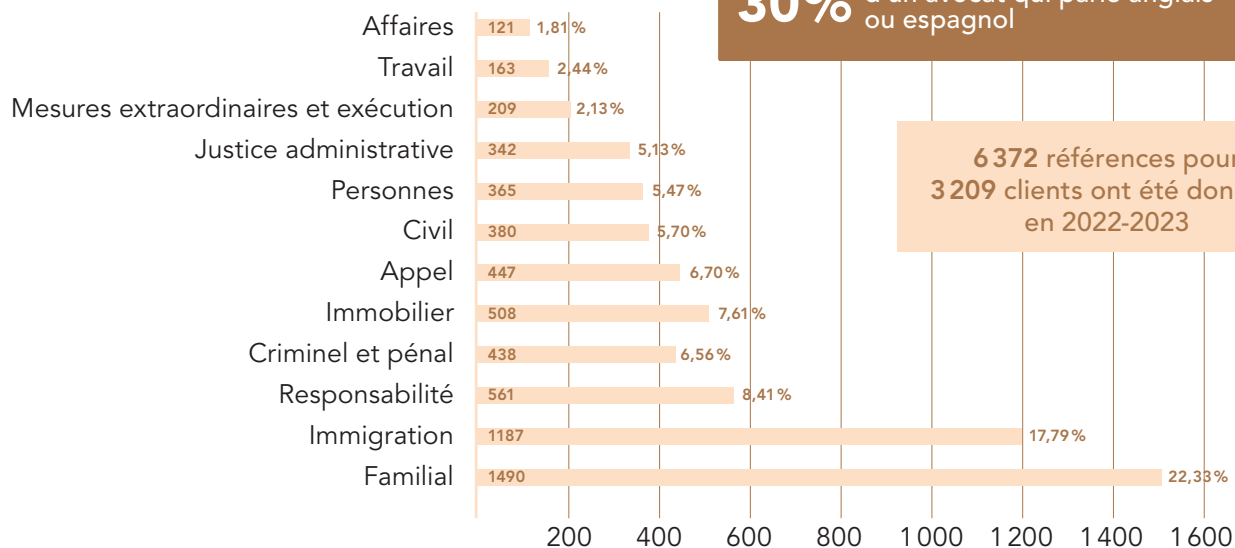
## SERVICE DE RÉFÉRENCE

Le Service de référence, créé en 1969, est assuré par plus de 600 avocats du Barreau de Montréal, dont l'expérience commune couvre tous les domaines du droit.

Les besoins sont considérables et se traduisent par une augmentation marquée des demandes d'aide. Les nombreux usagers peuvent compter sur l'expérience de M<sup>e</sup> Carmine Belfort, responsable du Service de référence, qui est assistée de M<sup>me</sup> Dounia Mustafa, préposée au service, depuis l'année dernière.

L'augmentation des demandes transmises par courriel, lesquelles requièrent un temps de traitement plus long, s'est poursuivie au cours du présent exercice, tandis que le nombre de demandes téléphoniques demeure élevé. Il est donc convenu d'adapter notre équipe, afin d'assurer un service de qualité dans les meilleurs délais possibles.

### Répartition des demandes reçues par catégories de droit:



Total : 6372 demandes\*

\*Autres catégories non présentées dans le graphique : International (46 soit 0,69%), Fiscalité (39 soit 0,58%), Propriété intellectuelle (27 soit 0,40%), Mode de résolution de conflit (22 soit 0,33%), Constitutionnel (11 soit 0,16%), Transport (10 soit 0,15%), Ressources naturelles (6 soit 0,09%).

## Saviez-vous que...

1/2

La moitié des références visent des consultations privées

Près de 30%

des demandes nécessitent l'aide d'un avocat qui parle anglais ou espagnol

6 372 références pour 3 209 clients ont été données en 2022-2023

# Prix et distinctions

**Par ses nombreux prix et distinctions, le Barreau de Montréal honore ses membres émérites et souligne la réussite de ses futurs membres ainsi que la contribution exceptionnelle de ceux qui l'aident à remplir sa mission.**



## MÉDAILLE

Le 8 septembre 2022, lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire, la bâtonnière de Montréal, M<sup>e</sup> Julie Mousseau a remis la Médaille du Barreau de Montréal au très honorable Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada, afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Dévoué et grandement impliqué, il a toujours cru en l'importance de mieux faire connaître le droit à l'ensemble de ses concitoyens et de poser des gestes concrets pour y parvenir. En plus de ses grands accomplissements à titre de magistrat, il a également contribué, alors qu'il était bâtonnier de Montréal, à mettre sur pied le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ), un organisme qui joue un rôle essentiel pour assurer une meilleure accessibilité à la justice.



## PRIX PIERRE-FOURNIER

Le *Prix Pierre-Fournier* est attribué par le Conseil à des personnes, membres ou non du Barreau, qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

À sa séance du 21 février 2023, le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, a convenu d'octroyer le *Prix Pierre-Fournier* à M<sup>e</sup> Joey Hanna pour souligner son dévouement et son implication remarquable auprès de la section dans la dernière décennie.





## PRIX VISEZ DROIT ET FRANCINE BEAUMIER

Créés en 2013, les prix VISEZ DROIT sont attribués à des personnes qui aident le Barreau de Montréal à remplir sa mission en participant à des activités visant à informer le public de ses droits et à démystifier le droit, sa pratique, ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Ces deux prix ont été remis lors de la cérémonie d'inauguration du Salon VISEZ DROIT, qui a eu lieu le 17 avril 2023.

Pour son volet public, le prix a été remis à M. Sébastien Pratt, enseignant dévoué du Collège Stanislas qui participe au Salon VISEZ DROIT depuis de multiples années et s'implique notamment, avec ses étudiants, au concours des débats oratoires.

Quant au volet juridique, le prix désigné *Francine Beaumier* a été remis à un bénévole d'exception, M<sup>e</sup> André d'Orsonnens. M<sup>e</sup> d'Orsonnens se démarque par son implication et son dévouement auprès du Barreau de Montréal dans le cadre des débats oratoires et du Salon VISEZ DROIT depuis plus de 20 ans. Parmi ses nombreuses contributions, notons ses présences assidues à l'animation de diverses activités dans le cadre du Salon VISEZ DROIT ainsi qu'à titre de président du jury des débats oratoires.



## PRIX AUX ÉTUDIANTS EN DROIT

Les prix annuels du Barreau de Montréal ont été décernés cette année aux étudiants en droit mentionnés ci-après.

### ■ Université du Québec à Montréal (UQAM)

*Remis par la Bâtonnière lors de la Soirée reconnaissance du Département des sciences juridiques de l'UQAM, le 15 mars 2023.*

- › Meilleur étudiant dans le cadre du cours JUR3526, Droit de la preuve civile et administrative (200 \$) – M. Jean-Guilhem Tovar.
- › Meilleure étudiante dans le cadre du cours JUR4520, Droits et libertés de la personne (300 \$) – M<sup>me</sup> Charlotte Crevier-Antoine.
- › *PRO BONO* – Pour son implication très importante dans un projet sur le droit et la santé d'Étudiant.e.s *Pro Bono* Canada-Section UQAM (500 \$) – M<sup>me</sup> Louna Nawel Oukil.
- › Implication Projet Innocence Québec – Étudiant s'étant le plus démarqué durant le cours Projet Innocence Québec (500 \$) – M. Stefan Dyck.

### ■ Université du Québec à Montréal

*Pour la 45<sup>e</sup> édition du Tribunal-École Pierre-Basile-Mignault, qui s'est tenu les 10 et 11 février 2023 – 500 \$*

*Pour les prix d'excellence aux étudiants en droit :*

- › Prix Barreau de Montréal – 2<sup>e</sup> au baccalauréat (900 \$): Shannon Corbeil Bathurst;
- › Prix Barreau de Montréal – Excellence en droit des affaires (500 \$) : Janique Soucy;
- › Prix Barreau de Montréal – Excellence en droit civil (500 \$): Raphael-Elie Kazandjian;
- › Prix Adolphe-Mailhot – 2<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année (500 \$): Maïka Prémont-Noël;
- › Prix Francis-Fauteux – Excellence en droit municipal (100 \$): Jérémy Voyer.

### ■ Association des étudiants Noirs en droit du Canada –

*Pour la septième édition du symposium en droit civil et la première édition du concours de négociations en droit civil, qui se sont tenus respectivement les 5 et 21 novembre 2022 – 1 000 \$.*

## PRIX DU BARREAU DE MONTRÉAL

(Provenant d'un don de feu Monsieur le bâtonnier Émile Poissant, c.r.)

Le 25 novembre 2022, à l'occasion de la Cérémonie solennelle de Rentrée du Barreau de Paris, où elle a représenté le Barreau de Montréal, Madame la bâtonnière Julie Mousseau a remis ce prix de 800 \$ (500 €) à M<sup>e</sup> Chloé Laval, 11<sup>e</sup> secrétaire de la Conférence du Stage du Barreau de Paris.



## LES 60-50 ANS D'ADMISSION AU BARREAU

Selon une tradition bien établie, au cours de la Rentrée judiciaire, le 8 septembre 2022, la bâtonnière a rendu hommage aux confrères suivants, qui célébraient leur 60<sup>e</sup> ou 50<sup>e</sup> anniversaire d'admission au Barreau.

60<sup>e</sup>



M<sup>re</sup> Joyce Blond Frank,  
avocate à la retraite



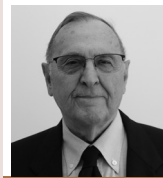
M<sup>r</sup> Serge Bourque



M<sup>r</sup> Georges C. Clermont,  
avocat à la retraite



M<sup>r</sup> Paul-M. Demers,  
avocat à la retraite



L'hon. Claude-René Dumais,  
avocat à la retraite



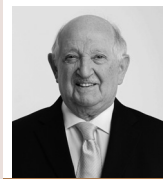
M<sup>r</sup> Guy-Charles Gervais,  
avocat à la retraite



M<sup>r</sup> Alphonse Giard, c.r.,  
avocat à la retraite

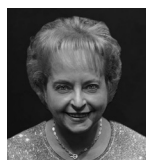


L'hon. bâtonnier J. Michel Robert,  
c.p., c.r., Ad. E., avocat à la retraite



M<sup>r</sup> Irving Shapiro

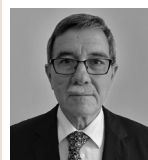
N'apparaissent pas sur les photos:  
M<sup>res</sup> Daniel S. Miller et Gary Moscovitz, avocat à la retraite.



M<sup>re</sup> Hélène Bissonnette,  
avocate à la retraite



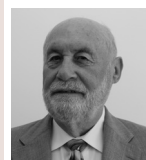
M<sup>r</sup> Jean-Pierre Casavant,  
Ad. E.



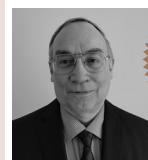
M<sup>r</sup> Jean Chalifoux,  
avocat à la retraite



M<sup>r</sup> Robert Desmarais



M<sup>r</sup> Edward Figlarz



M<sup>r</sup> Pierre R. Fortin

50<sup>e</sup>



M<sup>r</sup> George R. Hendy, Ad. E.



M<sup>r</sup> Serge Laffamme



M<sup>r</sup> Harvey Lazare



L'honorable Luc Lefebvre



M<sup>re</sup> Lyse Lefebvre-Guery,  
avocate à la retraite



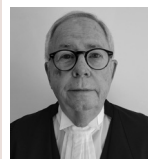
M<sup>r</sup> Marc Ian Leiter



M<sup>r</sup> J.-François Martel



M<sup>r</sup> Claude G. Melançon



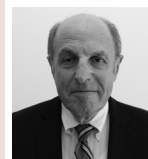
M<sup>r</sup> Louis Ph. Paquin,  
avocat à la retraite



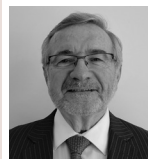
M<sup>re</sup> Micheline Parizeau



M<sup>r</sup> Michel Richer



M<sup>r</sup> Bernard Sepinwall



M<sup>r</sup> Pierre St-Arnaud



M<sup>r</sup> Georges R. Thibaut



M<sup>r</sup> Guy Tremblay, Ad. E.

N'apparaissent pas sur les photos:  
M<sup>mes</sup> Daniel Ayotte, Warren Baer, Edward Belliaro, avocat à la retraite, Réal Charbonneau, avocat à la retraite, Michel Drapeau, avocat à la retraite, Raumann Gagnon, avocat à la retraite, Paul Adrien Melançon, Robert Monette, avocat à la retraite, et John Wiseman.

Dépot légal ©2023  
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN : 1916-8527

*Merci*  
à nos précieux  
partenaires







[www.barreaudemontreal.qc.ca](http://www.barreaudemontreal.qc.ca)

